



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



AGIR ENSEMBLE ET N'OUBLIER PERSONNE

L'année 2022 a été une année particulièrement riche notamment avec la publication du rapport parlementaire « remettre de l'humain dans les territoires » remis au premier ministre Jean Castex par Patrick Vignal, le 28 mars 2022, qui acte la nécessité de reconnaître la médiation sociale dans le code de l'action sociale et des familles. Plusieurs des propositions de ce rapport émanent des travaux et préconisations de France Médiation. D'ores et déjà, certaines d'entre elles sont mises en œuvre ou vont l'être par notre réseau comme la création d'un observatoire de la médiation sociale qui nous permettra de connaître plus précisément les structures qui portent la médiation sociale au cœur de leur action.

L'année 2022 a vu se poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique 2021-2024 co-élaboré pas les adhérents. Ce rapport d'activité rend compte des différentes actions du réseau à travers ces quatre axes : Affirmer, Fédérer, Développer et Pérenniser.

Vous le verrez dans ce rapport, France Médiation est reconnu pour son expertise, son savoir-faire en matière d'ingénierie de conception et de développement de projet de médiation sociale et de formation et est aujourd'hui considéré comme un véritable centre de ressources expert sur la médiation sociale.

L'année 2022 a été aussi l'année du déménagement du siège de France Médiation à Saint-Ouen-sur-Seine. Ces nouveaux locaux permettront de mieux accueillir les adhérents lors de réunions, groupes de travail et développer plus sereinement l'ensemble des activités mises en œuvre par le réseau.

Je remercie toute l'équipe qui a œuvré à la réussite du projet porté par France Médiation. Nous avons tous en commun l'envie de faire avancer nos valeurs et notre projet au service d'une ambition commune : le faire et le vivre-ensemble.

Bonne lecture,

Laurent Giraud
Directeur de France Médiation

LA MÉDIATION SOCIALE

Faciliter les relations sociales du quotidien



ESPACE PUBLIC ET HABITAT COLLECTIF

La médiation sociale est une forme innovante d'intervention et de régulation sociale qui vise à favoriser le « mieux vivre ensemble », dans l'esprit de deux textes de référence : la Convention européenne des droits de l'homme et la charte de référence de la médiation sociale (Comité interministériel des villes, 2001).

Dans l'espace public et l'habitat collectif, les médiateurs vont à la rencontre des habitants. Ils échangent, relèvent des points de tension et des difficultés, orientent vers des partenaires, encouragent les initiatives.



ACCÈS AUX DROITS ET SERVICES

Les médiateurs sociaux assurent une posture de tiers impartiaux et indépendants : ils écoutent, dialoguent, préviennent et gèrent des situations conflictuelles, accompagnent des projets...

Dans les transports en commun, les médiateurs sociaux assurent une présence rassurante dans un environnement souvent contraint, où des tensions peuvent vite apparaître.



TRANSPORTS EN COMMUN

Présents sur le terrain, ils vont au-devant des habitants et tentent de faire advenir des solutions par les parties elles-mêmes. C'est la double approche de « l'aller vers » et du « faire avec ».

A l'heure de la dématérialisation, les médiateurs renforcent l'accès aux droits et aux services de proximité. Ils constituent un point d'entrée précieux pour tous ceux qui recherchent une aide.



MILIEU SCOLAIRE ET JEUNESSE

Réuni en 2000 à Créteil, lors d'un séminaire organisé par le ministère de la ville, un groupe d'experts européens a retenu la définition de la médiation sociale suivante :

En lien avec les autres acteurs sociaux et éducatifs ainsi que les familles, les médiateurs sociaux sont présents dans les établissements scolaires et à leurs abords pour accompagner les plus jeunes dans leurs interrogations et leurs aspirations.

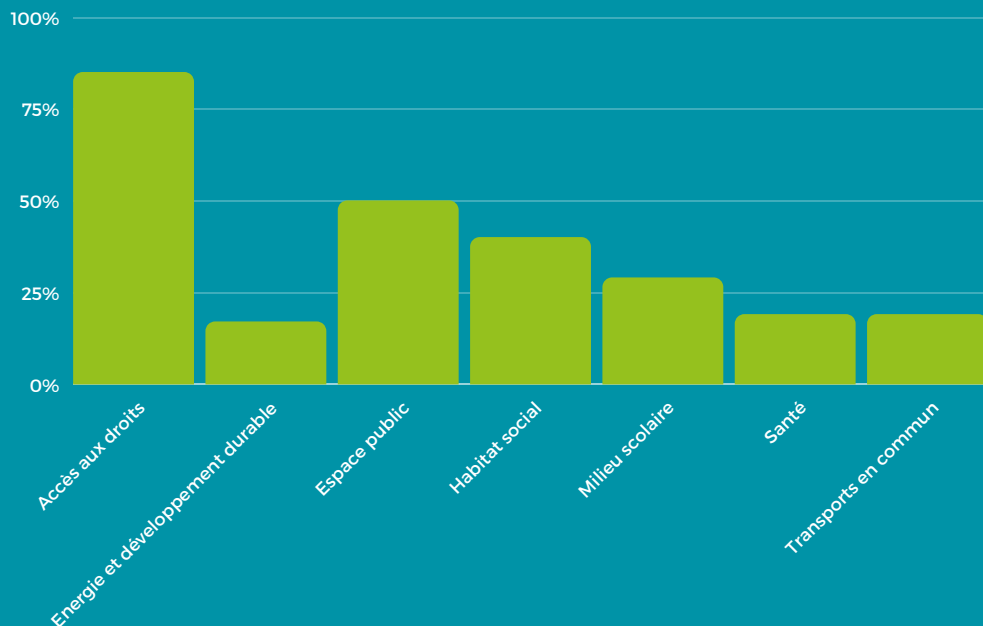


PARTICIPATION CITOYENNE

« La médiation sociale est définie comme un processus de création et de réparation du lien social et de règlement des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose. »

Enfin, le vivre ensemble passe par un renforcement de la participation des citoyens au travers de projets collectifs, comme les « marches exploratoires de femmes ». Les médiateurs sociaux peuvent en être les initiateurs ou les facilitateurs.

Domaines d'activité des dispositifs de médiation sociale*



77 % d'associations **18 %** de collectivités

Des financements principalement assurés par l'État, les collectivités, des entreprises, des bailleurs, les CAF et agences régionales de santé...

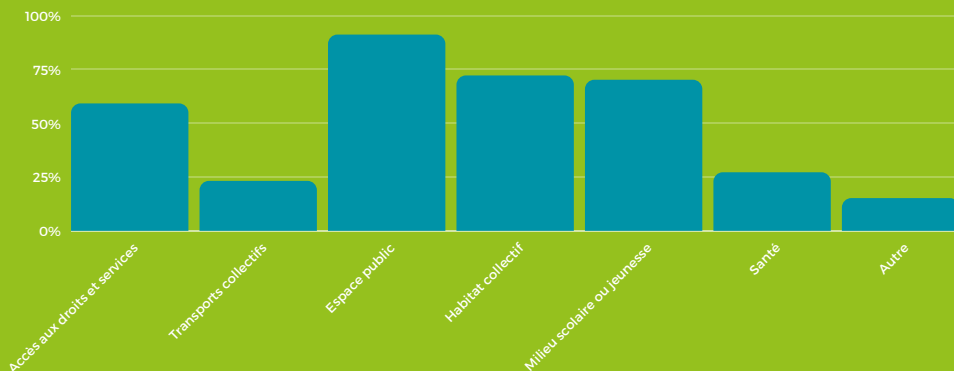
50% des médiateurs sociaux sont embauchés en contrat aidés

67% ont le niveau bac

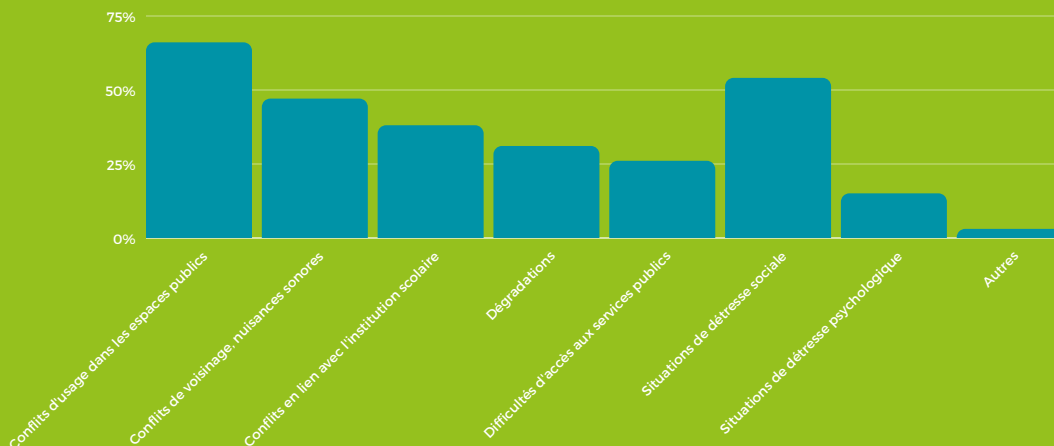
*Premières données fournies par l'Observatoire national de la médiation sociale à partir d'un panel de 93 acteurs du secteur

FOCUS SUR LES COMMUNES DE PLUS DE 20 000 HABITANTS

Dans quels domaines la médiation sociale intervient-elle ?



Quelles sont les principales situations traitées par les médiateurs sociaux ?



*Résultats d'une enquête réalisée auprès des Maires des communes de plus de 20 000 habitants dans le cadre du rapport parlementaire "Remettre de l'humain dans les territoires"

FRANCE MÉDIATION

Une association nationale d'acteurs
de la médiation sociale

Quatre axes stratégiques pour la période 2021/2024

AFFIRMER : assurer un rôle de référent (qualitatif et quantitatif) de la Médiation Sociale Professionnelle en France

- France Médiation garantit la meilleure réponse qualitative aux besoins des territoires et des habitants
- La Médiation Sociale Professionnelle est inscrite dans les textes (Législatif, Code de l'Action Sociale)

FÉDÉRER : Les acteurs de France Médiation travaillent en réseau, sont solidaires et partagent une même vision

- Les acteurs de France Médiation travaillent en coopération au service de sa raison d'être
- Les médiateurs sont une des composantes de France Médiation

DÉVELOPPER : Mettre en oeuvre un projet de développement proactif et co-construit, à l'écoute des territoires et de ses habitants

- France Médiation a une vision et un projet de développement partagés
- La Médiation Sociale Professionnelle bénéficie de financements diversifiés, au-delà de la Politique de la Ville

PÉRENNISER : La Médiation Sociale Professionnelle s'appuie sur un modèle de financement durable

- La Médiation Sociale Professionnelle est un métier structuré, reconnu et attractif

France Médiation a été fondée sous la forme d'une association loi 1901 en 2008. Elle réunit un réseau de plus de 80 structures publiques et privées situées dans une cinquantaine de localités en France métropolitaine et d'outre-mer.

Par la promotion et le développement de la médiation sociale, France Médiation agit en faveur de la cohésion sociale, de l'accès aux droits, de l'exercice de la citoyenneté ainsi que de la prévention et de la gestion de situations conflictuelles.

Autour du socle de valeurs « Agir ensemble et n'oublier personne », France Médiation entend impulser des réponses adaptées, qui placent les personnes, notamment les plus fragilisées, au coeur des projets, en favorisant l'expression de leurs besoins et de leurs attentes.

« L'association Dunes a adhéré à France Médiation en 2015 dans le but de trouver un appui technique notamment dans la professionnalisation de l'association et de sa modalité d'intervention. »

Aujourd'hui notre présence au sein du réseau, répond à d'autres enjeux : France Médiation joue notamment le rôle de caisse de résonance au niveau national du travail mené par l'association au niveau local »

Nourredine Bougrine

Directeur de l'Association DUNES

Un champ d'action complet

A l'échelle nationale et territoriale, France Médiation assure la représentation des acteurs de la médiation sociale auprès des institutions, des partenaires et des médias. De cette façon, l'association promeut la reconnaissance de la médiation sociale dans les politiques publiques.

Dans un esprit de co-production, un programme de travail annuel (groupes thématiques, séminaires, journées) aboutit à des outils et à des projets concourant à la structuration et au développement du secteur.

Grâce à une localisation à Paris et dans plusieurs régions, France Médiation informe, met en réseau et conseille les acteurs au plus près de leurs territoires d'action. Un cycle d'ateliers de professionnalisation a notamment été conçu pour accompagner la certification à la norme métier Afnor « Médiation sociale ».

Une offre complète de modules de formation est proposée aux professionnels de la médiation sociale et à leurs partenaires. France Médiation favorise la mutualisation, la capitalisation et la diffusion de bonnes pratiques et de savoirs relatifs à la médiation sociale auprès de tous les publics. Forte de ce rôle ressource, l'association est en mesure d'accompagner des opérateurs publics et privés à tous les stades de développement d'un dispositif de médiation sociale.

Enfin, l'association pilote des projets d'innovation sociale : par un soutien en matière d'ingénierie, de recrutement et de formation, elle appuie les acteurs dans l'exploration de nouveaux champs d'intervention.

La culture du partenariat

Consubstantielle du secteur de la médiation sociale, la logique partenariale caractérise également l'activité de son association nationale. Interlocutrice des pouvoirs publics depuis sa fondation en 2008, France Médiation a également noué un dialogue constant avec des acteurs sociaux et économiques, source de nombreux projets de développement.



agence nationale
de la cohésion
des territoires



GOUVERNEMENT

Secrétariat général
du Comité interministériel de prévention
de la délinquance et de la radicalisation



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE



PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS



PRÉFET
DU VAL-D'OISE



Région
Hauts-de-France



FRANCE
RELANCE



Tremplin
ASSO



Cite's
éducatives
PARTENAIRE OFFICIEL



MAIRIE DE
BAGNOLET



Bobigny
GRAND PARIS



ville
des
Lilas



Noisy-le-Sec



ville de
Pantin



VILLE DU
Pré
Saint-
Gervais



Ville de
Romainville

L'adhésion à France Médiation

L'association France Médiation se présente comme un espace d'échange et d'action où s'élabore une dynamique d'intelligence collective. A partir d'un socle de valeurs communes et de l'expérience de chaque membre, il s'agit de co-construire des avancées pour le secteur à l'échelle nationale, productrices, à terme, de développement dans les territoires. En 2022, France Médiation a accueilli 7 nouveaux adhérents :
2 associations, un bailleur social et 4 collectivités territoriales :

- Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
- Ville de Mably
- ACM Habitat
- Collectif meldois
- Ville de Cenon
- ACD Amical Club Darboussier
- Ville de Montpellier



Les avantages de l'adhésion

- Mise en avant des initiatives de terrain des adhérents dans le cadre d'une action nationale de valorisation et de plaidoyer en direction d'acteurs institutionnels, socio-économiques, universitaires, des médias, du grand public...
- Partage de temps de mise en réseau entre territoires, de capitalisation d'expériences et de co-production (séminaire des directions, groupes de travail thématiques)
- Accès à l'expertise de l'ensemble des adhérents de France Médiation et de son équipe permanente sur les différents aspects de son activité
- Dans le cadre du cycle d'ateliers de professionnalisation préparatoire à la certification Afnor : norme métier et audit blanc gratuits, possibilité d'accompagnements individuels.
- Visibilité et accompagnement dédié pour la publication d'offres d'emploi en ligne
- Accès exclusif à l'application de reporting Medios possibilité de participer à des projets innovants en médiation sociale possibilité de participer aux jurys de la certification professionnelle France Compétences « Réaliser des interventions de médiation sociale »
- Tarifs préférentiels sur le catalogue de formations
- Veille, actualités et ressources exclusives accessibles par Flashes Info ou à partir de l'espace Adhérent sur www.francemediation.fr
- Gratuité des premiers exemplaires des publications de France Médiation ; tarif préférentiel pour des exemplaires supplémentaires

INSTANCES DE FRANCE MÉDIATION*

Le Conseil d'administration

AKATIJ (association, Kourou)

- o Farouk AMRI, Président de l'AKATIJ
- o Marie NICAISE, Directrice

AMCS - Groupe Addap 13 (association, Marseille)

- o Vincent GOMEZ BONNET, Président
- o Julien COCLET, Directeur

Agence Lyon Tranquillité Médiation (ALTM, association, Lyon)

- o Jean BELMER, Président ALTM
- o Xavier ROCHEFORT, Directeur général ALTM

Association Dunes (association, Marseille)

- o Malik SOUADIA, Président de DUNES
- o Nourredine BOUGRINE, Directeur de DUNES

Association Médiation Sociale (AMS, association, Marseille)

- o Pierre PEREZ, Président
- o Éric PALMIERI, Directeur

AMI (association, compiègne)

- o Danièle CLAVIER, Présidente de l'AMI
- o Sandy LELEU NAGLE, Directrice

Citéo Ademn (association, Lille)

- o Caroline LE DANTEC, Directrice Générale de Citéo

CRPV Guyane (association, Guyane)

- o Jean-Raymond PASSARD, Président
- o Denis SOUILLARD, Directeur

GIP Bordeaux Métropole Médiation (groupement d'intérêt public, Bordeaux)

- o Sébastien ROIGNAN, Directeur
- o Amine SMIHI, Président

Interfaces (association, Lille)

- o Dominique DAMS, Président
- o Aurore CLÉMENT, Directrice

LaFédé (association, Saint-Denis)

- o Bénédicte MADELIN, Présidente
- o Aurélie Dutour, Chargée de mission

Ville de Lille (collectivité territoriale)

- o Jean-Claude MENAULT, Adjoint au Maire en charge de la sécurité, de la prévention et de la médiation
- o Véronique POHER, Directrice du CLSPD et de la Maison de la médiation et du citoyen

Médiance 13 (association, Marseille)

- o Jean-Michel SACCAZES, Président
- o Daniel LINON, Directeur

OMEGA (Groupement d'employeurs, Angoulême)

- o Anne-Marie TERRADE, Présidente
- o Cédric JÉGOU, Directeur

OPTIMA (association, Vezin-le-Coquet)

- o Philippe CANTIN, Président
- o Franck CALVET, Directeur Général

P@JE (association, Nice)

- o Christian DODD, Président
- o Faouzi LACHELAK, Directeur

Partenaires pour la ville 93 (PPV93, association, Saint-Denis)

- o Président : Marc VIDORE
- o Hanan MILOUDI, Directrice

Profession Banlieue (association, Saint-Denis)

- o Sandrine JOINET-GUILLOU, Présidente
- o Vincent HAVAGE, Directeur

Promevil (association, Conflans-Sainte-Honorine, Yvelines)

- o Emmanuel BAVIERE, Président
- o Lamine THIAM, Directeur

Réseau national Pimms Médiation (association, Lyon)

- o Dominique LUCAS, Présidente Déléguée
- o Benoît BOURRAT, Directeur Général

Le bureau

Président : Xavier Rochefort, directeur de l'ALTM (Lyon)

Vice-Présidente : Bénédicte Madelin, présidente de LaFédé (Saint-Denis)

Vice-Président : Amine Smihi, Adjoint au maire chargé de la tranquillité publique, de la sécurité et de la prévention (Bordeaux)

Secrétaire : Eric Palmieri, directeur de l'AMS (Marseille)

Secrétaire adjoint : Jean Claude Menault, Adjoint au Maire de Lille délégué à la sécurité (Lille)

Trésorier : Anne-Marie Terrade, présidente d'OMEGA (Angoulême)

Membre du bureau : Caroline Le Dantec, Directrice Générale de Citéo Ademn (Lille)

RÉSEAU DES MEMBRES

Les membres actifs



AUVERGNE RHÔNE-ALPES

ALTM (Lyon)
Régie de Quartier RIB (Bron)
Ville de Saint-Fons
Ville de Mably



BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Médiation Prévention
Dijon Métropole



BRETAGNE

Ville de Chantepie
Ville de Lorient
Optima (Vezin-le-Coquet)



GUADELOUPE

Ville de Baie Mahault
La Belle Créole (Basse-Terre)
ACD Guadeloupe



GUYANE

AKATIJ (Kourou)



HAUTS-DE-FRANCE

AMI (Compiègne)
Citéo-ADEMN (Lille)
Communauté
d'agglomération de la baie
de Somme
Ville de Creil
FACE Côte d'Opale (Calais)
Face Flandres
Interfaces (Lille)
Interm'Aide (Creil)
Ville de Lens
Lille Sud Insertion
Ville de Lille
Ville de Lomme
Ville de Roubaix
Ville de Saint-Quentin



ILE DE FRANCE

AMUON - Les Pierrots de la
Nuit (Paris)
ARIFA (Clichy-sous-Bois)
Centre Yvelines Médiation
(Versailles)
CLAVIM - (Issy les
Moulineaux)
Collectif Meldois
Ville d'Evry-Courcouronnes
Fidamuris (Melun)
Ville de Montreuil
Ville de Noisy-le-Grand
Ville de Plaisir
Point Services aux
Particuliers
Saint-Quentin-en-Yvelines
(Trappes)
Partenaires Pour la Ville
(Saint-Denis)
Promévil (Cergy)





NOUVELLE-AQUITAINE

ADSEA 86 (Buxerolles)
GIP Médiation (Bordeaux)
CCAS de Niort
Médiation Grand Châtelleraut
Agglomération de Mont-de-Marsan
OMEGA (Angoulême)
Ville de Cenon
Ville de Libourne
Ville de Mérignac
Ville de Saint-Médard-en-Jalles
Ville de Talence



OCCITANIE

ACM Habitat (Montpellier)
Médiance 66 (Perpignan)
MEDSO (Balma)
Ville de Montpellier



PAYS DE LA LOIRE

Les Forges (Nantes)



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ADAM (Nice)
AMCS - Groupe Addap 13 (Marseille)
AMS (Marseille)
DUNES (Marseille)
Médiance 13 (Marseille)
P@JE (Nice)
Régie Service 13 (Marseille)
Schebba (Marseille)
Sud Formation (Marseille)

Les membres associés

AEF 93/94 (Montreuil)
AfpA (Montreuil)
COFRIMI - Conseil et Formation sur
les Relations Interculturelles et les
Migrations (Toulouse)
Dijon métropole
Fondation Agir contre l'exclusion
(FACE)

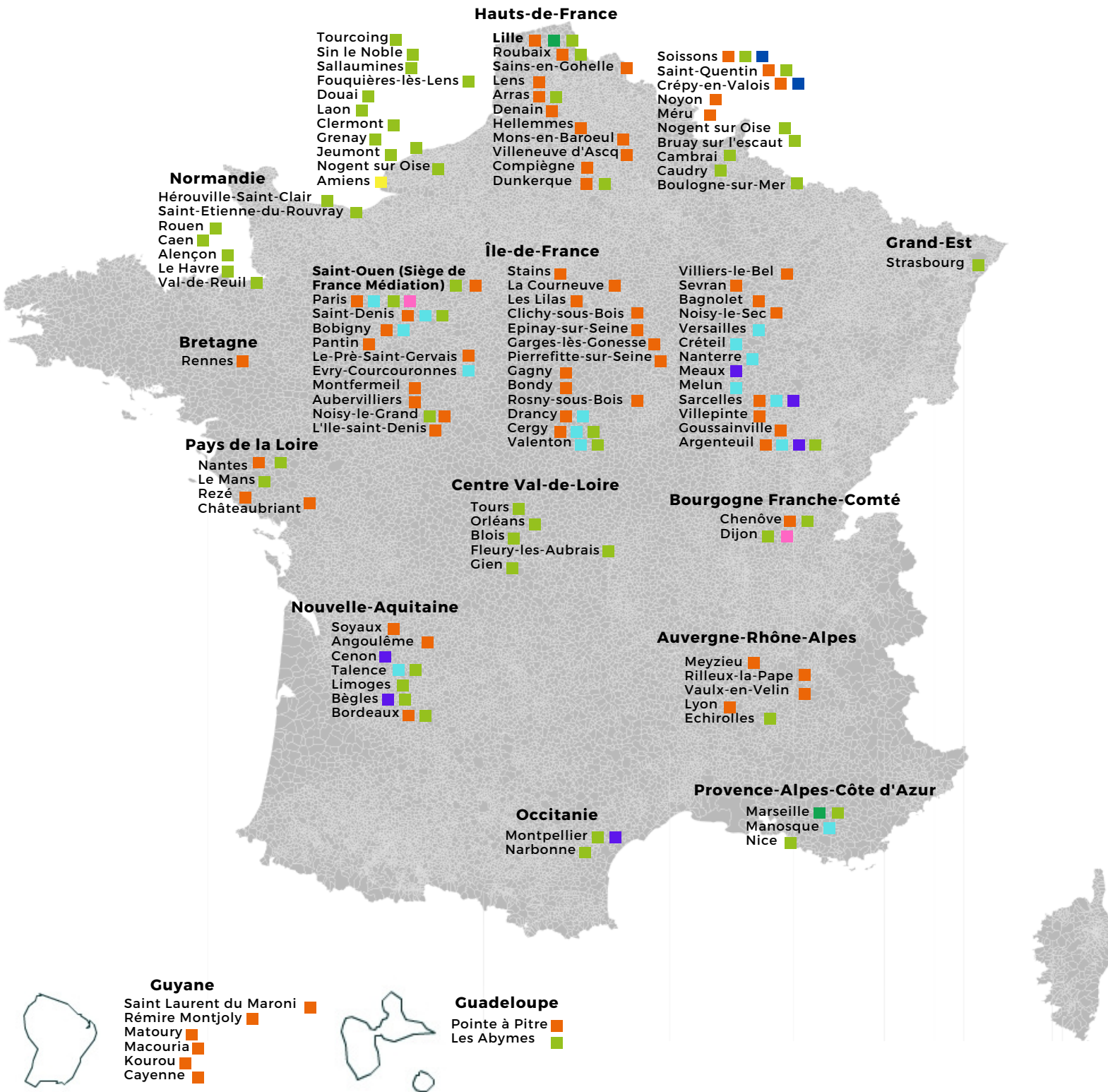
La Fédération des associations de
médiation sociale et culturelle
d'Île-de-France (LaFédé, Saint-Denis)
Profession Banlieue (Saint-Denis)
Réseau national PIMMS (Lyon)
Ville de Bordeaux
Centre de ressources politique de la
ville de Guyane (Cayenne)

Personnalité physique

Jean-Edouard Grésy

AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Exemples d'actions menées par France Médiation en 2022



Actions

- Déploiement de postes de médiateurs dans le cadre du projet « Médiateur à l'École »
- Module de formation
- Atelier de professionnalisation préparatoire à la certification à la norme métier Afnor « Médiation sociale », audit blanc
- Mise en place de marches exploratoires
- Rencontre régionale, session d'information, groupe d'échange de pratiques
- Visite d'adhésion
- Séminaire de direction
- Etat des lieux d'un dispositif de Médiation sociale



2022 EN CHIFFRES ET EN IMAGES

Près de **3000** visites uniques en moyenne chaque mois sur www.francemediation.fr

760 lecteurs réguliers de la Lettre d'information

Plus de **3550** abonnés sur les réseaux sociaux

Plus de **40** articles, vidéos et retombées presse mentionnant France Médiation et ses adhérents en 2022

12 webinaires organisés



www.francemediation.fr

Un cycle de webinaires en partenariat avec l'ANCT

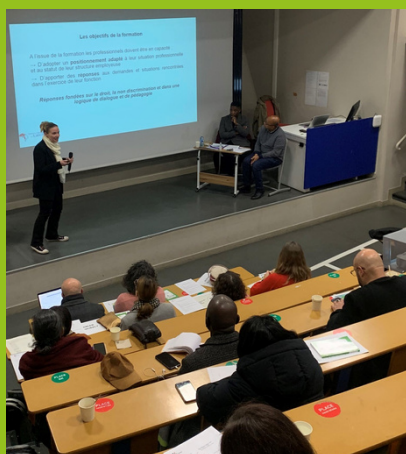


Un cycle de webinar visant à présenter la médiation sociale, ses enjeux et ses principes a été organisé tout au long de l'année en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Ainsi, 5 rencontres ont eu lieu, autour des thématiques suivantes : Le cadre déontologique de la médiation sociale ; De l'aller vers au faire avec ; Gestion des conflits ; La médiation sociale face aux incivilités ; accompagner le vieillissement par la médiation sociale. Suite au succès de ces webinaires, un nouveau cycle est organisé pour l'année 2023.

Journée départementale de la médiation sociale dans le Val d'Oise

Le 6 décembre, les employeurs de médiateurs sociaux sous convention adultes-relais du Val d'Oise se sont réunis à Sarcelles pour un séminaire organisé en partenariat avec la Préfecture du département.



Journée régionale de la médiation sociale en Île-de-France

Le 14 décembre dernier, une journée régionale relative au dispositif adultes-relais en Ile-de-France a été organisée en partenariat avec la Préfecture de la région et l'association Promévil. Plus de 300 acteurs de la médiation sociale dans la région ont ainsi été réunis pour aborder, notamment, les enjeux de professionnalisation de recrutement des adultes-relais.



Un ciné-débat contre le harcèlement scolaire



Le mardi 8 novembre, France Médiation et Citeo ont organisé un ciné-débat au cinéma CGR de Sarcelles autour de la lutte contre le harcèlement scolaire. Au cours de cet événement, les élèves du collège Jean Jaurès de Pantin et ceux du collège Chantereine de Sarcelles ont présenté des vidéos sur le harcèlement et la cyberviolence produites avec les médiatrices de leur établissement et la chaîne YouTube Et tout le monde s'en fout.

Participation aux Assises nationales de la sécurité des territoires

Le 13 octobre dernier, France Médiation a participé aux Assises nationales de la sécurité des territoires, organisées par le Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU), à la mairie de Lille.



Congrès International de toutes les médiations 2022



Du 5 au 7 octobre, les membres de France Médiation étaient présents à la seconde édition du Congrès international de toutes les médiations, à Angers, pour représenter la médiation sociale.

Une mission parlementaire sur la médiation sociale



Le Premier Ministre a confié une mission parlementaire à Patrick Vignal, député de l'Hérault, afin d'établir un état des lieux de la mise en place des dispositifs de médiation sociale sur les territoires.

Dans le cadre de cette mission M. Vignal accompagné par France Médiation est allé à la rencontre des acteurs de la médiation sociale, dont de nombreuses structures membres du réseau, pour les rencontrer et échanger avec ces derniers.

Les membres de France Médiation ont ensuite eu l'occasion de faire des propositions pour l'avenir du secteur lors d'une audition à l'Assemblée nationale.



Présentation du rapport parlementaire au Premier Ministre

Après une large consultation, auprès des différents réseaux de médiation sociale, de leurs structures membres ainsi que de nombreux élus locaux, un rapport parlementaire intitulé « Remettre de l'humain dans les territoires » a été rédigé. Il établit des propositions pour accompagner la médiation sociale dans sa professionnalisation, sa reconnaissance et son développement. Le 28 mars 2022, il a été présenté, puis remis au Premier ministre par Patrick Vignal, député de la 9e circonscription de l'Hérault et Laurent Giraud, son collaborateur.



LA MÉDIATION SOCIALE AU SERVICE DES BÉNÉFICIAIRES

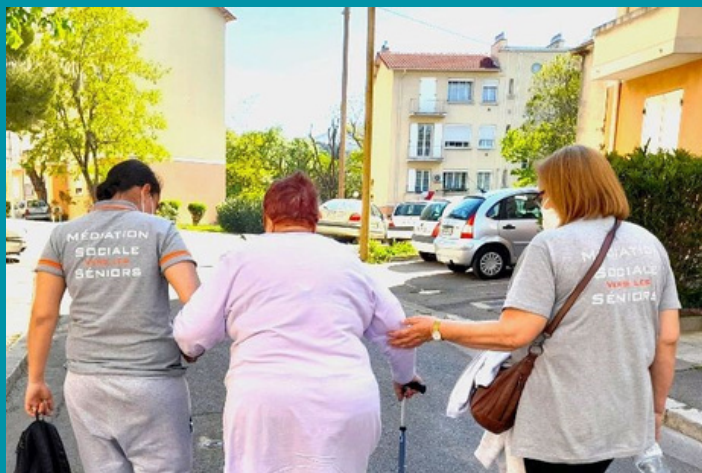


Médiation sociale et inclusion numérique : développement d'un nouveau projet

Dans le cadre de l'AMI « Outiller la médiation numérique », France Médiation et le réseau national Pimms Médiation pilotent un projet qui s'intitule « Médiation sociale & inclusion numérique : les modalités de mobilité douce pour l'inclusion numérique », et s'inscrit dans un consortium associant cinq structures de médiation sociale : Pimms Médiation Rennes, GLEAM de Laval, Pimms Médiation Bordeaux, GIP Médiation à Bordeaux et l'AMCS à Marseille.



Accompagner les Seniors grâce à la médiation sociale



Tout au long de l'année 2022, l'Association Dunes a poursuivi l'expérimentation d'un dispositif de médiation sociale à destination des seniors visant à :

- Lutter contre l'isolement des seniors
- Contribuer à garantir la santé physique et psychologique des seniors par des actions collectives
- Prévenir la perte d'autonomie
- Soutenir les actions d'accompagnement des proches aidants et des personnes âgées en perte d'autonomie
- Favoriser l'information et l'accès aux droits des personnes âgées



Les jeunes Châtelleraudais à la découverte du milieu rural

Dans le cadre de son projet « Planter la vie », l'association Médiation Grand Châtelleraut organise des journées de découverte et de partage à destination des jeunes issus des quartiers de la ville afin de les sensibiliser à l'environnement et l'écologie, et de créer du lien entre les ruraux et urbains.



Les médiateurs-élèves d'Angoulême mis à l'honneur



A la mairie d'Angoulême, les élèves-médiateurs de la ville ont reçu leur diplôme au cours d'une cérémonie présidée par le Maire, Xavier Bonnefont, et Magali Debatte, préfète de la Charente. Le travail de l'association OMEGA et ses médiateurs à l'école, Audrey, Jessica et Emmanuel a été mis à l'honneur lors de ce temps.

Un partenariat avec l'ARS pour lutter contre le cancer du sein

A l'occasion du mois d'octobre, dédié à la lutte contre le cancer du sein, l'Association de médiation interculturelle de Compiègne a mis en place, en partenariat avec l'ARS, des stands ainsi que des ateliers pour sensibiliser les habitants à cette problématique majeure.



AFFIRMER

Assurer un rôle de référent de la médiation sociale professionnelle en France



Un rapport parlementaire pour "Remettre de l'humain dans les territoires"

Le Premier Ministre Jean Castex a confié une mission parlementaire à Patrick Vignal, député de l'Hérault, afin d'établir un état des lieux de la mise en place des dispositifs de médiation sociale et mener une réflexion sur l'opportunité de la création d'un réseau national de "négociateurs de proximité".

Dans le cadre de cette mission M. Vignal a été chargé d'établir un état des lieux de la mise en place des dispositifs de médiation sociale sur un certain nombre de territoires choisis, notamment les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les quartiers de reconquête républicaine. Ainsi, il a rendu visite à de nombreuses structures membres du réseau France Médiation à travers la France, telles que l'ALTM à Lyon, le GIP Bordeaux Métropole Médiation, la métropole de Dijon, l'association OMEGA à Angoulême et l'association DUNES ainsi que l'AMCS à Marseille. Il a ensuite reçu les réseaux de médiation sociale, dont France Médiation, à l'Assemblée nationale pour les auditionner.

A partir du diagnostic établi, M. Vignal a rédigé, au sein d'un rapport parlementaire intitulé "Remettre de l'humain dans les territoires", des propositions d'amélioration des dispositifs existants (en matière d'organisation, de formation de financement, de coordination, avec les autres acteurs et partenaires) et proposé de nouvelles initiatives en matière de médiation sociale afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie des habitants.

Enfin, le 28 mars 2022, Patrick Vignal et Laurent Giraud, son collaborateur, ont remis au Premier ministre leur rapport parlementaire sur la médiation sociale.

Cette rencontre avec le Premier Ministre a été l'occasion d'échanger sur la médiation sociale, ses enjeux, ses perspectives, et d'évoquer les conclusions du rapport parlementaire "Remettre de l'humain dans les territoires". Rédigé après une large consultation, auprès des différents réseaux de médiation sociale, de leurs structures membres ainsi que de nombreux élus locaux, ce rapport établit des propositions pour accompagner la médiation sociale dans sa professionnalisation, sa reconnaissance et son développement. Vous trouverez, en page suivante, l'ensemble des 18 préconisations majeures de ce rapport.

"Remettre de l'humain dans les territoires" : Les 18 propositions

Proposition n°1

Se doter d'un observatoire national de la médiation sociale

Proposition n°2

Favoriser le développement de portages mutualisés (associations, GIP)

Proposition n°3

Reconnaître la médiation sociale dans un cadre législatif

Proposition n°4

Déployer 7 000 postes de médiateurs sociaux sur le quinquennat

Proposition n°5

Rendre la norme NF X60-600 obligatoire pour l'exercice de la médiation sociale

Proposition n°6

Clarifier les modalités de déploiement de la médiation sociale dans les territoires

Proposition n°7

Construire une filière de formation complète et diversifiée allant du niveau 3 au niveau 6

Proposition n°8

Rendre obligatoire pour les personnes sans formation, une formation initiale dans les six premiers mois de l'embauche

Proposition n°9

Rattacher les futurs certifications / diplômes de médiation sociale au tronc commun de la formation des travailleurs sociaux

Proposition n°10

Créer deux écoles pour les cadres de la médiation sociale

Proposition n°11

Assurer la reconnaissance de la médiation sociale en rendant la norme "Médiation sociale" d'application obligatoire

Proposition n°12

Poursuivre la mutualisation des financements entre les commanditaires de la médiation sociale et ouvrir encore plus largement les partenariats, notamment en direction du secteur privé

Proposition n°13

Sortir des logiques d'appels à projets qui attisent depuis des années une concurrence inutile entre les opérateurs

Proposition n°14

Diffuser les bonnes pratiques en matière d'évaluation de la médiation sociale

Proposition n°15

Se doter d'un outil national d'observation et de suivi permanent pour la médiation sociale

Proposition n°16

Organiser des temps d'échanges réguliers et des rencontres entre les éducateurs spécialisés et les médiateurs sociaux en y incluant des formations communes

Proposition n°17

Développer une culture commune de la coopération et identifier les méthodes et processus susceptibles de la faire progresser

Proposition n°18

Mobiliser les réseaux nationaux à cet effet à la condition qu'ils soient eux-mêmes dans une démarche de plus forte coopération



Une proposition de loi visant à reconnaître la médiation sociale

Après la parution du rapport parlementaire "Remettre de l'humain dans les territoires" et sa présentation à Jean Castex, France Médiation a travaillé à la mise en œuvre des préconisations de ce rapport et notamment celles en lien avec la reconnaissance du métier. Ainsi, suite à la non-recevabilité de la première Proposition de loi déposée en décembre 2021, nous avons travaillé à l'élaboration d'une nouvelle proposition de loi tout au long de l'année 2022, qui a finalement été déposée au journal officiel, le 10 mai 2023, et signée par 40 députés. Ci-dessous, retrouvez l'exposé des motifs de cette nouvelle proposition de loi :

Exposé des motifs

Notre société est confrontée à des défis majeurs. La dégradation du lien social se manifeste dans nos territoires par la persistance d'un niveau élevé de délinquance, un accroissement des incivilités et des conflits de voisinage. Par ailleurs, l'accès aux droits demeure une préoccupation majeure : le niveau de non-recours à certaines aides sociales, qui reste élevé, en témoigne. Enfin, notre société en pleine mutation (écologique, numérique) ne doit pas laisser de côté une partie de nos concitoyens, notamment les plus fragilisés.

Ces phénomènes nourrissent le sentiment d'abandon et de lassitude ressenti par les habitants, particulièrement dans les territoires les plus en difficulté : quartiers prioritaires de la politique de la ville, centres anciens dégradés, zones périurbaines, petites et moyennes villes, territoires ruraux, territoires ultra-marins.

L'État et les collectivités territoriales partagent ce constat et identifient la même réponse : renforcer la présence humaine sur le terrain, au plus près des habitants et des besoins qu'ils expriment. Cette réponse passe par une présence accrue des professionnels de l'intervention sociale que sont les médiateurs sociaux, pour répondre aux besoins croissants et non satisfaits d'une société en évolution : il s'agit de renouer le lien social, contribuer à l'émancipation du citoyen et favoriser le vivre et l'agir ensemble.

La médiation sociale se caractérise par sa double finalité :

- Facteur de lien social et d'intégration, elle aide à restaurer une communication entre les personnes, les groupes de personnes et les institutions et facilite ce besoin d'être reconnu par l'autre ;
- Facteur de tranquillité sociale, elle participe à la régulation des tensions, à la prévention et gestion des conflits et des incivilités et favorise une citoyenneté active.


Elle doit ainsi contribuer :

- à restaurer le lien social et la cohésion sociale ;
- à prévenir la délinquance et l'exclusion ;
- à prévenir et gérer les conflits à la bonne échelle (celle du terrain qui les a vu naître) et à privilégier le règlement à l'amiable (plutôt que le recours à la voie judiciaire) ;
- à accroître l'accès aux droits et à diminuer le non-recours aux aides sociales ;
- à redonner à chacun sa capacité à faire et à agir ensemble dans une société plus durable.

Cette réponse est fondée sur le dialogue et la négociation de proximité, au plus près des difficultés rencontrées par les habitants dans leur vie quotidienne. Au-delà, il s'agit de renouer un lien social distendu, progresser vers davantage de cohésion sociale et territoriale, donner corps à la fraternité et à la solidarité au bénéfice des habitants pour honorer la promesse républicaine.

Ce qui est en jeu constitue un vrai projet de société, celui d'une société plus inclusive.

Les fonctions de médiation sociale se sont fortement développées ces dernières années. Dans une société marquée par une crise sanitaire et sociale inédite qui a provoqué de la distanciation sociale et créé des tensions, elles doivent être confortées et encouragées, en complémentarité et en cohérence avec les actions engagées par les acteurs socio-culturels et d'éducation populaire, pour contribuer à mettre en pratique au quotidien les valeurs portées par la République.



En effet, la médiation sociale n'a de sens que si elle s'inscrit dans une coopération avec l'ensemble des autres acteurs, dans le champ social ou celui de la tranquillité publique. C'est dans cette chaîne de prise en charge, de continuum et de partenariat, que la médiation sociale trouve toute sa place.

Le secteur de la médiation sociale bénéficie d'un soutien significatif de l'État, via notamment le dispositif adultes-relais, financé par le programme 147 « Politique de la ville ». Ce dispositif compte aujourd'hui 6 500 postes répartis sur la totalité du territoire national.

Au-delà des adultes-relais, on estime au total à 12 000 le nombre d'emplois existants de médiation sociale, regroupant des fonctions exercées sous des dénominations différentes : médiateurs sociaux, médiateurs socio-culturels, correspondants de nuit, agents d'ambiance, etc. Ces dénominations renvoient à des pratiques professionnelles spécialisées. La médiation sociale concerne différents secteurs d'intervention : l'habitat et le logement, les transports, l'éducation, la tranquillité publique, l'intervention sociale, les services à la population...

Néanmoins, les pratiques de la médiation sociale se sont développées sans qu'un cadre légal unifié et reconnu par tous n'en régitte l'exercice pour le médiateur :

- Il n'existe pas à ce jour de texte législatif confortant la médiation sociale et reconnaissant son utilité sociale.
- Aucun texte relatif à la médiation sociale et aux médiateurs ne permet en l'état d'identifier les structures professionnelles, ni les médiateurs compétents.
- De nombreuses structures, qu'elles soient associatives ou publiques, développent des activités dans le domaine de la médiation sociale sans en connaître le cadre en l'absence d'un texte en régissant les pratiques. Si le développement de la médiation sociale est souhaitable, il faut garantir la qualité des processus mis en œuvre par les acteurs du secteur. Il convient également de faire savoir aux commanditaires des prestations de médiation – collectivités territoriales, opérateurs publics de service... – qu'ils disposent de la garantie induite par l'adoption d'une démarche de qualité dans le secteur.

Cette garantie se révèle d'autant plus stratégique que le recours aux prestations de services dans le domaine de la médiation s'opère au travers de procédures de marchés publics : les acteurs associatifs de la médiation entrent alors en concurrence avec des entreprises du secteur marchand. Ils doivent par conséquent faire la démonstration de la qualité, tout autant que de la singularité de leurs offres.

Depuis plusieurs années, des acteurs du secteur réclament un encadrement de cette activité. C'est pourquoi, dans un premier temps, l'État, en appui au secteur de la médiation sociale, a soutenu le développement d'une norme AFNOR. Cette norme est basée sur les grands principes des normes internationales de management (réalisation d'un diagnostic, affectation de moyens nécessaires à la mise en œuvre des activités visées par la certification, activité professionnelle, évaluation et amélioration continue). Les champs couverts par la norme sont : le cadre de la structure, son offre de services, le management des équipes, les partenariats et la mesure de l'efficacité. Son homologation est devenue définitive en décembre 2021.

Plus récemment encore, le rapport parlementaire « Remettre de l'humain dans les territoires » remis le 28 mars 2022 au Premier ministre Jean Castex par Patrick Vignal, député de la 9^{ème} circonscription de l'Hérault, dont l'objet était de réaliser un état des lieux de la médiation sociale et de formuler des propositions d'amélioration de l'existant, a réaffirmé, à travers 18 propositions, ce besoin de consolider un secteur encore trop fragile, notamment par la voie législative.

L'adoption de ces dispositions législatives permettra de donner un cadre au métier de médiateur social, à l'instar de celui d'éducateur spécialisé, déjà reconnu par ailleurs ; les médiateurs sociaux présents sur le terrain et cette profession, qui se développe et diversifie ses champs d'intervention, doivent disposer de la pleine reconnaissance des pouvoirs publics. Cette reconnaissance constitue un préalable au renforcement de la présence humaine dans les territoires : elle permettra aux médiateurs d'œuvrer en toute confiance et en complémentarité avec les autres métiers du travail social.

L'enjeu aujourd'hui est donc de donner un cadre légal à ce secteur. Tel est l'objet de la présente proposition de loi. Ses articles visent à reconnaître les métiers de la médiation sociale.

PROJET MÉDIATEUR À L'ÉCOLE



Dans le cadre d'un partenariat interministériel, France Médiation pilote depuis 2012 un projet de médiation sociale en milieu scolaire d'envergure nationale. L'association d'acteurs de la médiation sociale, agréée par l'Éducation nationale, a conçu une réponse permettant d'aborder globalement :

- La prévention et la gestion des violences, des conflits, des incivilités et du harcèlement
- La prévention et la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire
- Le développement des comportements citoyens et une culture du dialogue et de la tolérance.

En milieu scolaire, les plus de 180 médiateurs sociaux du projet assurent une présence active, dans et aux abords des établissements et visant à prévenir des situations conflictuelles ; proposent un accompagnement individuel ou collectif et impulsent des projets s'inscrivant dans la vie de l'établissement. La formation à la médiation « par les pairs » (c'est-à-dire entre les élèves eux-mêmes) est ainsi une action privilégiée.

L'intervention des médiateurs sociaux repose sur l'écoute, le non-jugement et l'absence de pouvoir de sanction. Leur posture de tiers impartiaux et indépendants permet de faciliter le dialogue entre les élèves, les familles et les professionnels de l'établissement. La transition élémentaire-collège, le lien entre l'école et le quartier et la complémentarité avec les différents acteurs de l'éducation des enfants (parents, communauté éducative, partenaires) constituent trois axes transversaux de leur action.

Le projet « Médiateur à l'École » reçoit le soutien de l'Éducation nationale, du ministère de l'Intérieur, du ministère de la Cohésion des territoires ainsi que de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR).



GOVERNEMENT



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Secrétariat général
du Comité interministériel de prévention
de la délinquance et de la radicalisation



Sur le terrain, le projet est déployé par les structures de médiation sociale suivantes :



Le projet "Médiateur à l'école" en chiffres



Fin décembre 2022, le projet compte **186 sites** "Médiateur à l'école" au plan national, dont **117** dans le cadre de l'AMI #TremplinAsso remporté en 2019.

Le projet est aujourd'hui déployé dans **9 régions**, **15 départements**, **77 villes** et **126 quartiers prioritaires** de la politique de la ville.

Il touche aujourd'hui potentiellement **150 000 élèves** dans **13 académies** et **356 établissements** dont **175 collèges** au sein de **49 cités éducatives**.

Les Médiateurs-trices à l'école :

186 médiateurs en poste à la fin de l'année 2022.

107 d'entre eux sont certifiés ou diplômés en médiation sociale.



42%
d'hommes



58%
de femmes



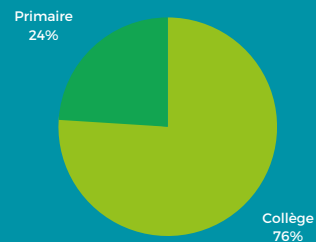
Quelques données sur l'activité des MAE dans le cadre de l'AMI Septembre 2019 - juin 2022

Données générales

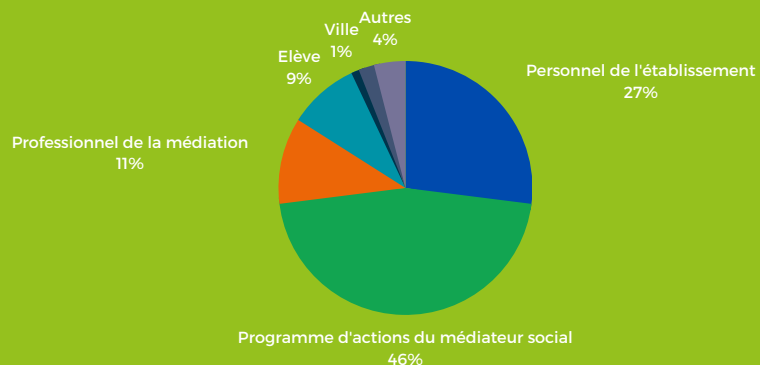
Temps d'activité par types d'espace



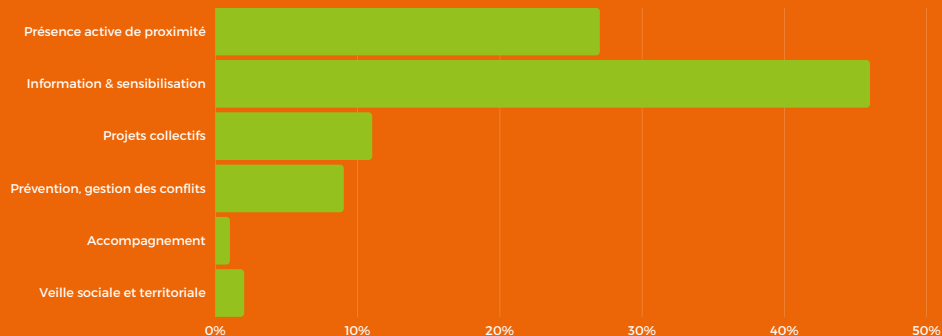
Temps d'activité par types d'établissement



Focus sur les saisines du MAE

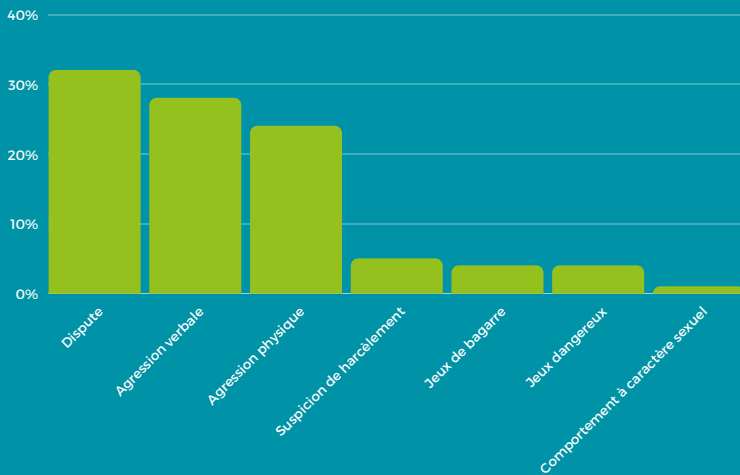


Ventilation du temps de travail du MAE par activité

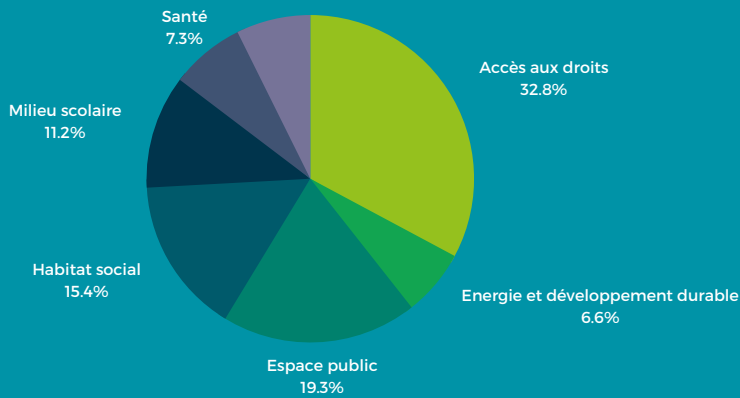


Axe 1 : Prévention des violences et du harcèlement

Raisons des situation conflictuelles gérées par les MAE



Modalités de gestion du conflit



Une moyenne de **16,3 actions de gestion de conflits** par mois

Plus de **22.300 élèves concernés**

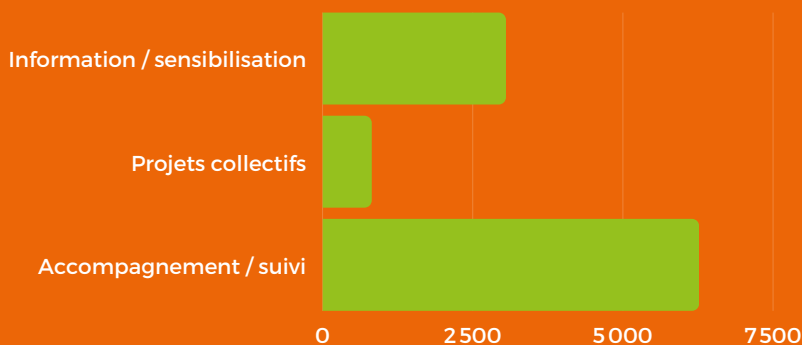
Focus sur la prévention du harcèlement

6307 actions de gestion de conflits, sensibilisations et projets collectifs

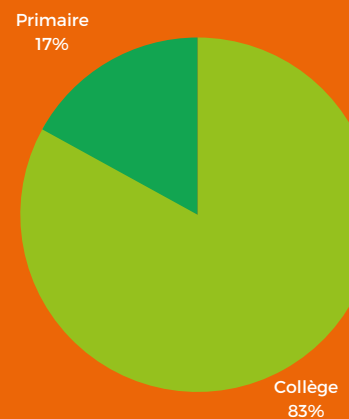
3509 élèves touchés

Axe 2 : Prévention du décrochage scolaire et de l'absentéisme

Modalités d'action sur la thématique du décrochage / absentéisme scolaire



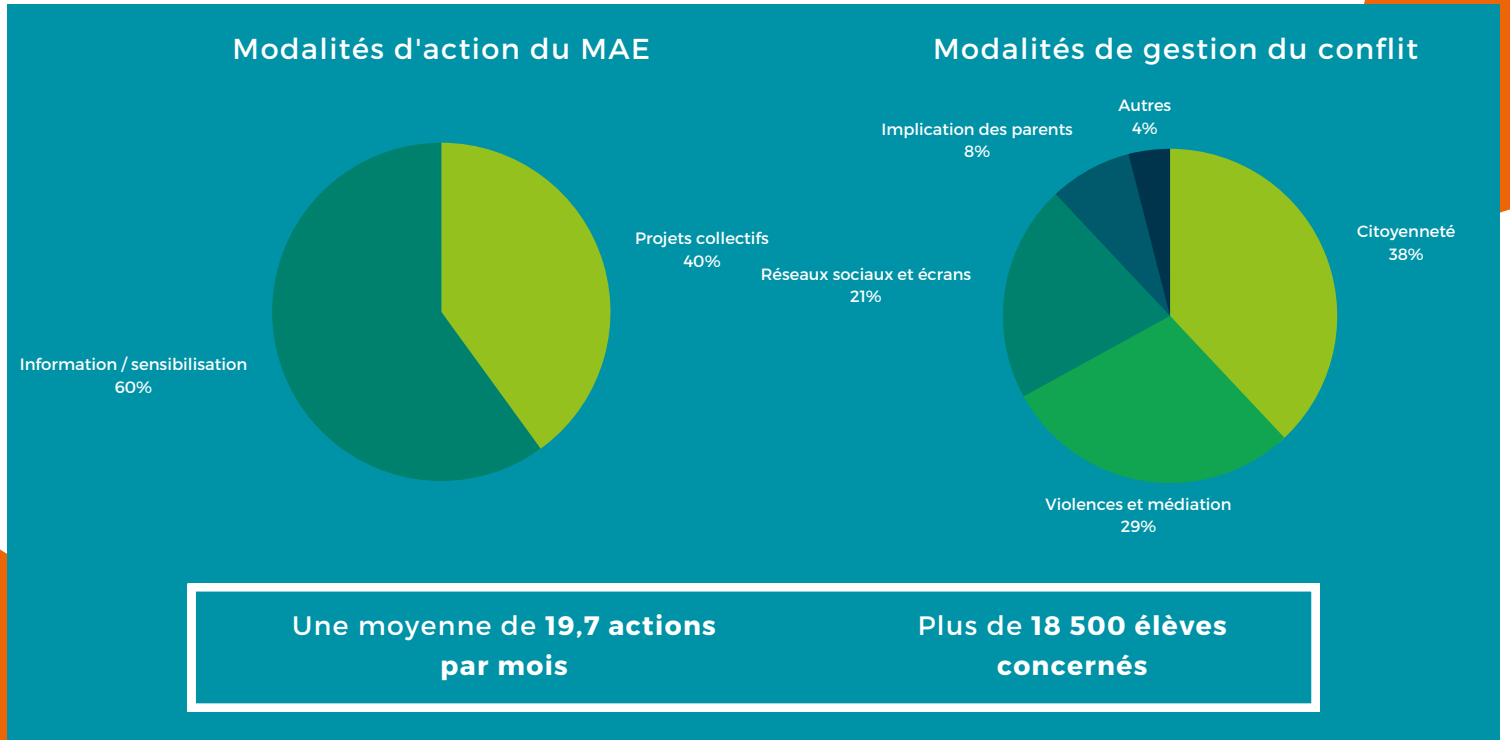
Publics concernés



Une moyenne de **7,3 actions** par mois

6131 élèves concernés

Axe 3 : Promotion d'une culture du dialogue et de la tolérance



Focus sur la médiation par les pairs



2097 actions menées
1738 élèves médiateurs

Contribue au développement des compétences psychosociales des élèves

- La bienveillance
- L'impartialité
- L'empathie
- La gestion des émotions

Engendre des impacts concrets au sein des établissements scolaires

- Des élèves plus sociables
- Des élèves qui ont plus confiance en eux
- Un apaisement des tensions entre les élèves

Mettre en place un dispositif de médiation par les pairs





Quelques temps forts du projet Médiateur à l'école en 2022

3 webinaires pour informer et échanger autour des pratiques de la médiation à l'école

Webinaire du 16 mars 2022

Comment appréhender la diversité et gérer les relations interculturelles ?

Animé par **élan interculturel**



Webinaire du 06 juillet 2022

L'égalité fille/garçon

Animé par **adosen**



Webinaire du 16 mars 2022

La lutte contre les addictions chez les jeunes

Animé par **Interlignes**



2 séminaires régionaux pour favoriser la mise en réseau des Médiateurs à l'école

Dans les Hauts-de-France

Les 12 et 13 avril 2022, France Médiation a organisé un séminaire avec les médiateurs à l'école et leurs encadrants de l'AMI, Citéo et Face Calais.

Au programme : interconnaissance, travail en ateliers sur les thématiques du cyberharcèlement, de l'écologie, de la relation fille-garçon et des discriminations, et une intervention de Génération Numérique sur les enjeux et les risques du numérique.



En Guyane

Les 25 et 27 octobre 2022, un séminaire a permis la rencontre des médiateurs à l'école de Sud Formation Guyane et de deux collaborateurs de CITEO – un médiateur à l'école et un coordinateur du dispositif.

Des séquences d'échanges d'expériences, de mutualisation de pratiques, de partage de ressources, de travail sur des thématiques comme le cyberharcèlement, l'interculturalité, les discriminations et ou les relations filles-garçons et des interventions de partenaires locaux comme le CRPV de Guyane (la médiation en Guyane), le Réseau Perinat Guyane (la vie affective et sexuelle des jeune) ou l'association AGAV (le parcours de sortie de prostitution et la prévention du risque prostitutionnel) ont rythmé ces deux jours dédiés à la médiation à l'école.



Focus : les actions dédiées à la prévention du harcèlement



Un concours « MAE & Citoyenneté » en partenariat avec "Et tout le monde s'en fout"

En début d'année, France Médiation a lancé un concours, en partenariat avec la célèbre chaîne Youtube « Et tout le monde s'en fout », en invitant les médiateurs à l'école à rédiger avec leurs classes un script et une vidéo sur des thèmes relatifs à la citoyenneté (éco-citoyenneté, cyber-citoyenneté, citoyenneté et laïcité...) en reprenant les codes de cette célèbre chaîne Youtube. Après plusieurs mois de travail, les élèves ont produit leurs vidéos. France Médiation a reçu 9 productions de la part des médiateurs à l'école.

Le mardi 24 mai, ces productions ont été présentées devant un jury qui a désigné les élèves de 4ème SEGPA du collège Chanteraine de Sarcelles comme les grands gagnants de ce concours. Ce jury était composé de l'équipe de « Et tout le monde s'en fout », d'un représentant de l'Education Nationale et de France Médiation.

Les élèves et leur médiatrice à l'école ont ainsi été invité dans le studio professionnel de « Et tout le monde s'en fout » pour tourner leur vidéo, qu'ils sont venus présenter à l'assemblée générale de France Médiation le 20 juin 2022.



Retrouvez la vidéo gagnante du concours MAE et citoyenneté visionnée plus de 7 000 fois sur les réseaux sociaux :



Webinaire du 8 novembre 2022

Intervention sur les usages d'internet et les risques éventuels comme le cyber-harcèlement, le cybersexisme et les autres formes de cyberviolence.

Animé par e-enfance

Un ciné-débat "Ensemble, luttons contre le harcèlement scolaire" organisé à Sarcelles le 8 novembre 2022

Partenaires de la ville, de l'Education Nationale, parents et enfants ont été invités à échanger sur la thématique du harcèlement scolaire en présence de l'ANCT, de l'équipe de « Et tout le monde s'en fout » et de France Médiation.

Pendant plus de deux heures, 115 personnes sont venues participer à ce ciné-débat ponctué de la projection de deux vidéos construites par les élèves, leurs médiatrices à l'école en collaboration avec les CPE et mises en production par « Et tout le monde s'en fout », de la présentation de quelques chiffres sur le sujet, d'une intervention du directeur du Conseil académique éducation économie de l'académie de Versailles sur l'évolution du harcèlement scolaire et ses impacts et de partage de vécus de parents et d'enfants.



Une newsletter « MAE » dédiée aux actions des MAE sur la prévention du harcèlement scolaire

A l'occasion de la semaine nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, France Médiation a publié une Newsletter dédiée à cette thématique et au rôle du médiateur à l'école dans la lutte contre ce phénomène.

Retrouvez cette Newsletter :

Et des actions sur le terrain

Par exemple, au collège Grand Parc à Bordeaux - construction par les élèves d'une frise sur le harcèlement scolaire



Et aussi...

En 2022, 5 newsletters dont l'édition spéciale sur la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire.

De nombreux témoignages ont été collectés : entretiens avec Fabrice Soler, Principal du collège Chantereine, à Sarcelles, avec Hélène Duclos en charge de l'évaluation des impacts de la médiation à l'école, témoignages de médiatrices à l'école telles que Anne-Charlotte Bellot (PPV 93), Samia Badji (CITEO), Naima El Mestaoui (OPTIMA).

1.100 médiateurs à l'école, membres de la communauté éducative, partenaires des territoires sont destinataires de ces newsletters.

A SAVOIR

Avec le projet Médiateur à l'École, l'association nationale France Médiation, à corps et réponse, soutient et accompagne globalement la lutte contre la violence et le harcèlement, les équipes éducatives et de dialogue scolaire ainsi que l'éducation à la citoyenneté. Il s'agit d'accompagner le développement des compétences médiationnelles des élèves pour une école plus sereine.

Le 10 novembre a eu lieu la journée nationale de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. A cette occasion, je souhaite saluer l'action des médiateurs à l'école qui travaillent seuls, seuls, en coopération avec les équipes éducatives, à l'accompagnement de ce phénomène. A travers leur approche globale prenant en compte l'environnement social, familial et scolaire de l'élève, ils parviennent à identifier la multiplicité des facteurs de harcèlement et ainsi à prévenir, détecter et traiter cette problématique. Par leur intervention, les médiateurs à l'école permettent le développement, auprès des élèves, d'une culture du dialogue et ainsi contribuent à la construction d'un climat scolaire serein, basé sur le respect.

Xavier ROCHEFORT - Président de France Médiation

PROJET RÉFÉRENT DE PARCOURS

Le projet « Référent de parcours » reçoit le soutien de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) d'Île-de-France



Direction régionale
des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail
et de l'emploi (Direccte)



Les acteurs du projet

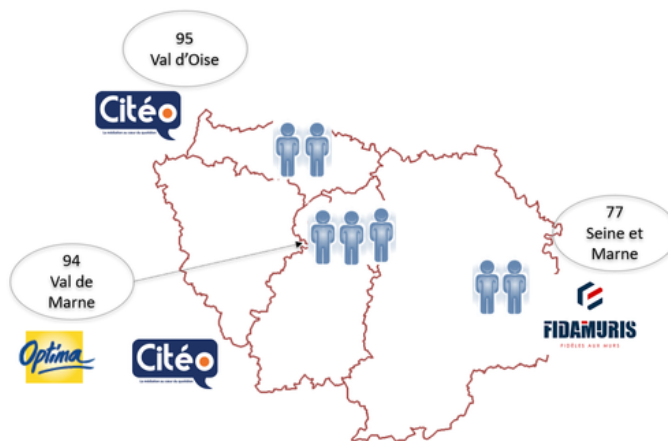
France Médiation, pilote du projet en charge de la coordination de l'activité.

Citéo, Fidamuris et Optima, associations de médiation sociale en charge du déploiement opérationnel.



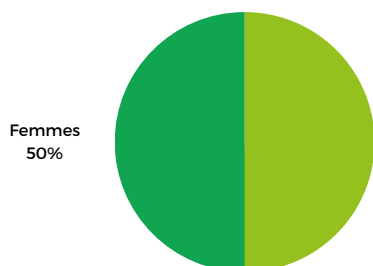
Le projet « Référents de Parcours » a pour objectifs globaux de :

- Prévenir et lutter contre les situations d'exclusion, d'errance et de marginalisation.
- Contribuer au repérage et de la mobilisation des jeunes « invisibles » en grande difficulté d'insertion.
- Participer au renforcement de la gouvernance partenariale (articulation et coordination des actions, amélioration et sécurisation des échanges d'information) visant la qualité et l'efficacité des parcours d'insertion aux sens social et professionnel des publics cible. Le Médiateur Social-Référent de Parcours ne doit pas se substituer aux autres professionnels et dispositifs de droit commun mais améliorer l'articulation avec ceux-ci.

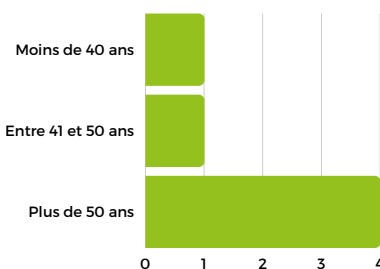


Qui sont les référent.e.s de parcours ?

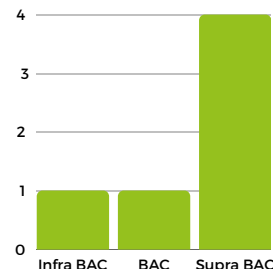
Genre des référents de parcours



Âge des référents de parcours



Niveau d'études à la prise de poste



Le projet en quelques chiffres

À la date du 31 décembre 2022

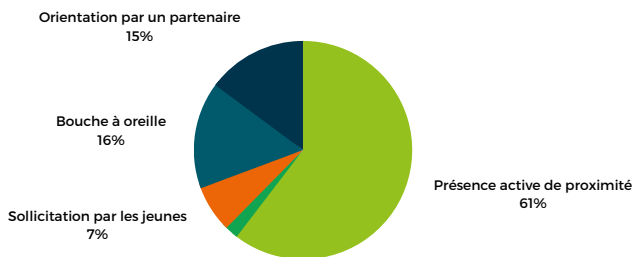
302 jeunes repérés

152 jeunes mobilisés

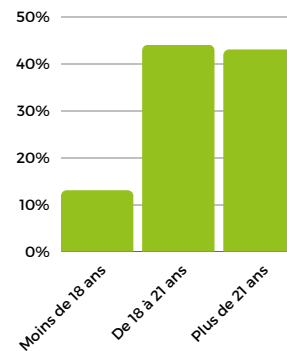
99 sorties positives

Sur le repérage

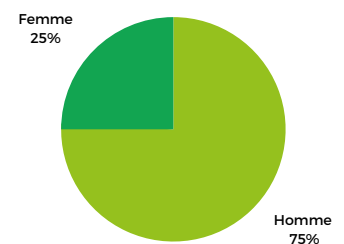
Modalités de repérage



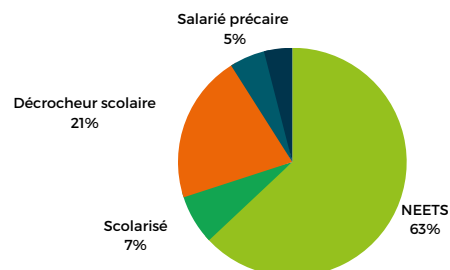
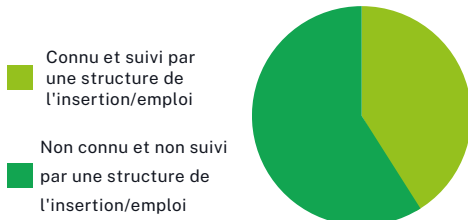
Âge des publics



Genre des publics

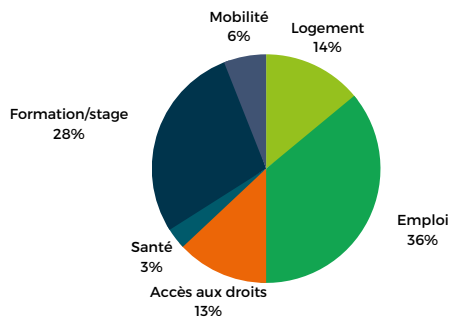


Situation avant le repérage

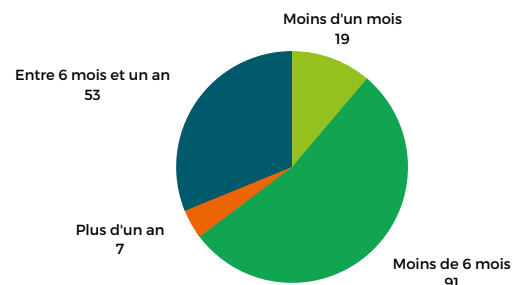


Sur le travail de (re)mobilisation

Thématiques de travail avec les bénéficiaires



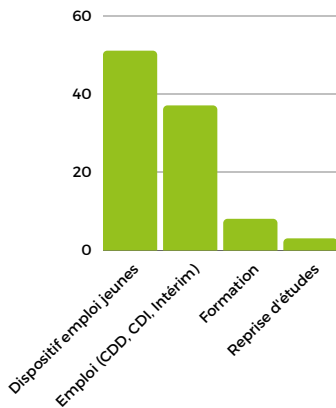
Durée d'un parcours de re-mobilisation



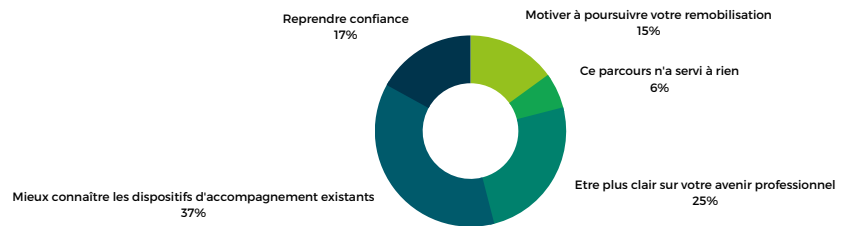
Durée moyenne d'une mobilisation : 6,5 mois

3 fois plus de contacts en présentiel qu'en distanciel

Situation des jeunes en sortie positive



Quels apports pour le jeune remobilisé / en suivi ?



Quelques actions des référent.e.s de parcours



Le séjour intercommunal de remobilisation d'Anancy permettant la rupture du quotidien du jeune et le développement de son autonomie.

En partenariat avec la préfecture de Seine-et-Marne et le collectif 77 Sans Frontières.

Objectifs : créer du lien social avec les jeunes participants, lutter contre les rixes intercommunales et le phénomène de bande, contribuer à la (re)construction d'une image positive de soi, développer l'autonomie et permettre une rupture avec le quotidien et orienter et/ou engager un parcours d'insertion.

Date de mise en œuvre : août 2022

Nombre de jeunes concernés : 8



Le ciné débat sur la thématique de l'argent à la médiathèque de Melun « l'Astrolabe » permettant de développer la réflexion et la responsabilisation du jeune.

En partenariat avec la ville de Melun, la préfecture de Seine-et-Marne et l'École de la Deuxième Chance de Melun.

Objectifs : faciliter l'indépendance des jeunes, responsabiliser les jeunes sur la consommation et le budget, comprendre la valeur du salaire et faciliter la prise de parole en public.

Date de mise en œuvre : juillet 2022

Nombre de participants : 38





Le sas d'immersion professionnelle Fidamuris : permettant au jeune de travailler le savoir-être au sein d'une entreprise et de favoriser l'estime de soi.

En partenariat avec l'IRTS Parmentier de Melun.

Objectifs : acquérir la connaissance et les codes de l'entreprise, permettre la restauration ou l'acquisition du savoir-être, favoriser l'estime de soi et découvrir les métiers de la communication.

Date de mise en œuvre : de juin à novembre 2022

Nombre de jeunes concernés : 5



Optima



"Tours de rue"

Entre décembre et janvier, organisation de maraudes dans le quartier du Bois l'Abbé.

Objectif : aller vers les jeunes pour échanger sur leur parcours et informer sur les dispositifs d'insertion et de formation mis en place à leur attention.

Action mise en place en partenariat avec la responsable jeunesse de la Maison pour Tous Joséphine Baker de Bois l'Abbé, le Référent de Parcours de la Mission Locale et le Référent de Parcours d'Optima.

Sur certaines séquences, association de conseillers d'insertion de la Mission Locale, quai de la réussite de Champigny et de quelques associations.

"Hors les murs"

Portée par l'école de la deuxième chance de Créteil, L'action a été menée dans différents quartiers de Champigny, Fontenay sous-bois et Villiers sur Marne.

Objectif : mobiliser les jeunes « invisibles », leur proposer de s'inscrire dans un parcours sportif «cross training», travailler l'axe santé via le sport et des conseils sur le "bien manger".

Les référents de parcours ont mobilisé plusieurs jeunes pour participer à cette action, sont entré en contact avec quelques autres jeunes et ont initié des échanges, mis en place des entretiens individuels pour identifier les besoins, informer et orienter.

Mise en place de 4 séquences : en mars au mail Rodin, en novembre au Plateau les Mordacs, en mai et juillet pendant les Estivals de l'Emploi à la Maison pour Tous Joséphine Baker et en octobre à la Maison pour Tous Youri Gagarine des Mordacs.

Découverte de la Maison de l'entreprise innovante

En juin, mise en place d'un parcours de découverte de Maison de l'Entreprise Innovante (MEI) à Champs sur Marne à destination de 3 jeunes.

Découverte de plusieurs startups spécialisées dans la conception de plusieurs objets (machines, application, imprimante 3D) ou dans le numérique.

Tournoi "Jeux vidéo"

Mise en place par l'ACP (Association Champigny Prévention) et par les référents de parcours.

Première édition a eu lieu le 7 novembre 2022 au Point info jeunesse du secteur des Plateaux.

Participation de 60 jeunes dont 30 repérages.

Organisation d'entretiens collectifs et individuels pour présenter les dispositifs de formation/insertion/emploi et, en fonction du besoin, proposer des parcours personnalisés vers l'autonomie (contrat d'engagement jeune, CEJ jeunes en rupture, apprentissage).

Deuxième Edition aura lieu à la Maison pour Tous Joséphine Baker en février 2023.

Citéo



Participation au nouveau projet social 2022-2026 de la maison des habitants Marc Sangnier

En décembre dernier, les référents de parcours ont participé à l'élaboration du nouveau projet social 2022-2026 de la maison des habitants Marc Sangnier.

En amont, les référents de parcours ont mené une enquête auprès des habitants pour recenser leurs besoins et leurs problématiques. L'objectif ? Mieux comprendre et intégrer les besoins des habitants dans le nouveau projet social. Les médiateurs ont mobilisé un maximum de répondants afin de formaliser un état des lieux des besoins.

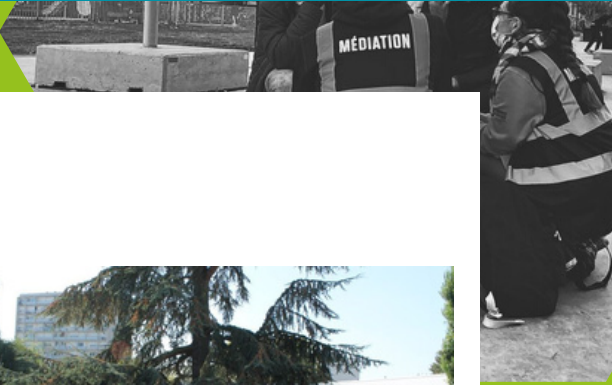
Participation aux 60 ans du quartier de la Fauconnière.

En septembre dernier, les référents de parcours ont contribué à la réalisation de la fête d'anniversaire des 60 ans du quartier de la Fauconnière. Ils ont aidé l'équipe de la maison des habitants Marc Sangnier dans la logistique et l'animation de cette journée. Cet événement fut l'occasion pour nos médiateurs d'être identifiés et reconnus, de tisser des liens avec les habitants et de repérer des jeunes invisibles. Ils ont présenté leurs missions et l'accompagnement qu'ils effectuent concernant les différents parcours d'insertion afin que les habitants puissent en parler autour d'eux.

Accompagnement des jeunes au salon de l'emploi

Un référent de parcours a mobilisé et accompagné 5 jeunes, qu'il suit dans leur insertion professionnelle, au salon Jeunes d'avenirs à Paris.

Ce salon était l'occasion pour les jeunes de rencontrer des professionnels, de découvrir de nouveaux métiers et de passer des entretiens dans différents domaines. Grâce à l'accompagnement et au suivi du médiateur, les jeunes possédaient tous les outils pour réussir leurs entretiens et prendre des initiatives concernant leur projet professionnel. Ils ont ainsi pu se projeter dans de nouveaux métiers et d'autres formations.



SAVE THE DATE | 14 SEPTEMBRE 2022
Paris Event Center

Vous accompagnez des jeunes de 16 à 30 ans, en recherche d'une solution (alternance, formation, emploi, etc.) ?
Jeunes d'Avenir Spécial Rentrée est l'événement à ne pas rater !

Pourquoi les accompagner à Jeunes d'Avenir Spécial Rentrée ?

- Du conseil personnalisé
- Des rencontres riches avec des professionnels
- Des outils adaptés à la création de CV et à la recherche d'offres via une plateforme dédiée : Jeunes d'Avenir Recrut'
- Des animations et des découvertes métiers
- Des sessions de recrutement dans tous les domaines : sanitaire et social, cohésion sociale, bâtiment et construction, commerce-distribution, numérique, hôtellerie-restauration, mobilité, transport-logistique, industrie, etc. et sur tout type d'offres (alternance, CDD, CDI, service civique, etc.)

Pour faciliter votre venue et celle des jeunes que vous accompagnez au quotidien (CEA, AJL, PRL, etc.)

PROJET « MÉDIATION SOCIALE & INCLUSION NUMÉRIQUE : LES MODALITÉS DE MOBILITÉ DOUCE POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE »

L'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT) a diffusé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « outiller la médiation numérique », qui a pour objet de soutenir et d'accompagner les acteurs de l'inclusion numérique. Cet AMI s'inscrit dans l'axe 2 du volet « inclusion numérique » du Plan France Relance et mobilise une enveloppe de 6,5 millions d'euros.



Dans le cadre d'un consortium réunissant une collectivité et des structures de médiation sociale, avec le soutien d'acteurs privés et le concours d'un laboratoire régional d'innovation publique, France Médiation et Pimms Médiation ont fait acte de candidature à cet AMI.

Les membres du consortium sont les suivants :

Sponsor



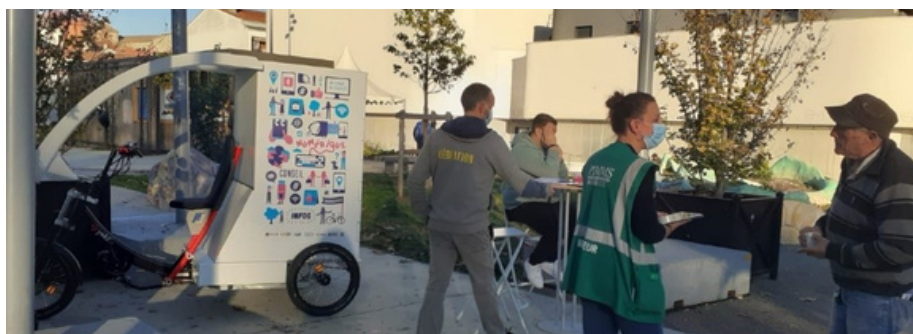
Co-pilotes du projet



Structures de médiation sociale en charge du déploiement opérationnel du projet au local

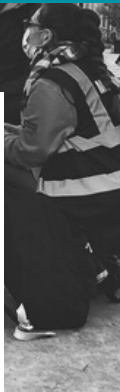


Expert technique



Le projet « Médiation sociale & inclusion numérique : les modalités de mobilité douce pour l'inclusion numérique » part du constat partagé suivant : une augmentation des situations d'illectronisme qui devient un facteur supplémentaire d'exclusion, l'émergence des inégalités pour accéder à l'équipement informatique et pour acquérir des compétences numériques sont sources de discrimination et des freins à l'accomplissement d'une citoyenneté numérique.

Sur la base de ce constat, le projet consiste à développer **une offre qui contribue à renforcer l'accès au numérique tout en luttant contre les situations de vulnérabilités, d'inégalités et de rupture et en favorisant la citoyenneté numérique.**



Cette offre consiste dans la mise en œuvre de solutions de mobilités douces, faciles d'appropriation et d'utilisation, équipées en mobilier urbain et en matériel informatique, connectées, déployables en une quinzaine de minutes et modulables en fonction des usages.

Elle s'inscrit dans une démarche décloisonnée, d'aller vers les publics, au cœur de leur environnement de vie, en réponse à leurs besoins : de l'accès aux droits et aux services, à la prévention du cyberharcèlement en passant par le soutien aux actions d'insertion professionnelle et sociale.

Ces solutions de mobilités douces sont animées par des médiateur-trice-s sociaux-ales s'appuyant sur les principes et des outils spécifiques de la médiation sociale, en collaboration avec les partenaires des territoires.

Le projet s'adresse à **tous les publics** avec une attention particulière en direction des personnes en situation de fragilités, des familles monoparentales isolées, des jeunes en démarche d'autonomie, des personnes porteuses d'un handicap, des seniors, des publics ne maîtrisant pas la langue française notamment, les enfants dans une logique de prévention, et tout autre public en lien avec une problématique identifiée, l'idée étant de dépasser le seul cadre de l'accès aux droits.

Le projet s'inscrit dans **une dynamique transversale et coopérative** en associant l'ensemble des parties prenantes sur chacun des territoires aux travaux de capitalisation, d'animation de la solution déployée et de l'évaluation et en recherchant des articulations avec d'autres dispositifs favorisant l'inclusion numérique

1 objectif général

- Développer des solutions de mobilités douces pour l'inclusion numérique

3 objectifs spécifiques

- Capitaliser et développer l'existant
- Structurer une ingénierie pour accompagner l'essaimage du projet dans des territoires QPV / péri-urbains / ruraux.
- Mettre en valeur les synergies entre médiation sociale et médiation numérique

4 phases

- Capitalisation
- Analyse comparative et co-conception
- Expérimentation et évaluation
- Structuration de l'ingénierie de déploiement



Le Pand@ : GLEAM
Pimms Médiation
Mayenne Sarthe



Le vélo cargo : Pimms
Médiation Rennes



Le triporteur numérique :
GIP Médiation et Pimms
Médiation Bordeaux

PROJET : MARCHES EXPLORATOIRES À AMIENS

Sous le pilotage de l'Adjointe au Maire déléguée à l'Égalité entre les femmes et les hommes, à la lutte contre les discriminations et à l'Aide aux victimes, France Médiation coordonne un projet de marches exploratoires visant au renforcement de la participation des habitant.e.s dans l'espace public citoyen et à améliorer le cadre de vie dans les quartiers prioritaires pour l'ensemble de la population.

Ce projet des Marches Exploratoires à Amiens bénéficie du soutien de l'État, Amiens Métropole et la ville d'Amiens.



Quatre objectifs opérationnels guident le projet :

1. Valoriser l'expertise d'usage des habitant.e.s
2. Accompagner la montée en compétences des marcheuses-marcheurs (compréhension des modalités de fonctionnement des institutions locales et des instances de démocratie participative, prise de parole en public, gestion de projet...)
3. Disposer d'éléments de connaissance et de compréhension sur les usages et les pratiques de l'espace public / des équipements publics.
4. Renforcer les synergies entre les partenaires

Un projet tous publics à l'échelle d'une ville

4 territoires

Des territoires en QPV :
 - Amiens Nord - Etouvie
 - Secteur sud-est et le centre-ville

3 publics

Femmes et hommes
 - Des jeunes - collégiens de la Cité éducative et jeunes fréquentant les structures de proximité
 - Des étudiants
 - Des quadragénaires et des seniors

3 thématiques

- Le vivre ensemble
- « Mon quartier » vu par les jeunes
- Le harcèlement de rue

13 structures impliquées

Centres sociaux et culturels, associations d'étudiants, tiers lieu de la cité éducative, prévention spécialisée, associations de médiation, un média audiovisuel participatif



Habitant.e.s lors de marches



Habitant.e.s en formation



Le Conseil national des villes

Le Conseil national des villes (CNV) participe à la construction de la politique de la ville. Il est chargé, à la demande des ministres, de produire des avis sur tous les projets de loi liés à la politique de la ville ou à la lutte contre les discriminations.

Il peut s'auto-saisir sur les sujets qui lui semblent importants. Le ministre chargé de la politique de la ville informe le Conseil national des villes des suites données à ses avis et recommandations et lui rend compte également des décisions arrêtées, des budgets alloués, nationalement et localement.

France Médiation a poursuivi sa participation au Conseil national des villes (CNV) notamment par la présence de Laurent Giraud au Bureau du CNV. En 2022, le Conseil national des villes a tenu, 21 réunions de Bureau.





FÉDÉRER

Travailler en réseau et développer une vision commune

Séminaires des directions

Ces journées permettent aux responsables de structures et de services de médiation sociale adhérents de se retrouver afin d'aborder des sujets stratégiques et opérationnels mais aussi d'échanger de façon plus informelle.



Séminaire des directions du 18 mai 2022, Paris

Le Mercredi 18 mai 2022 a eu lieu un séminaire de direction de France Médiation. Cet évènement fut notamment l'occasion d'aborder les actualités de la médiation sociale et les questions relatives à la négociation d'un accord national cadre visant à l'harmonisation des pratiques concernant le traitement social collectif des salariés des structures de la médiation.

Séminaire des directions du 19 octobre 2022, Dijon

Le Mercredi 18 mai 2022 a eu lieu un séminaire de direction de France Médiation à Dijon. Lors de ce temps, les participants ont échangé, puis travaillé en groupes autour l'actualisation du référentiel CITER (Cohésion sociale, Innovation et apprentissage, Tranquillité publique, contribution Économique, Reconnaissance), permettant d'évaluer l'utilité sociale de la médiation sociale.

Un accord cadre national

Dans un souci d'harmonisation des pratiques des conditions de travail des différents acteurs de la médiation sociale, les adhérents ont souhaité avancer vers la possible négociation d'un accord cadre national propre au secteur de la médiation.

C'est dans ce cadre que les adhérents ont travaillé ensemble sur l'élaboration de cet accord. Afin de préparer ces temps de rencontre, un groupe de travail de structures (associations ALTM, Citéo, DUNES) s'est mis en place afin d'élaborer et de préparer un texte amendé par les adhérents lors des séminaires de direction.

Plusieurs thèmes à aborder dans l'accord ont été définis collectivement notamment :

- les contrats de travail
- métier – compétence – formation – diplôme – parcours pro – norme
- la classification des salariés
- la grille salariale
- la durée et l'organisation du travail
- les garanties sociales

Les directeurs ont été accompagnés dans la phase finale de l'élaboration de cet accord par Iris Nadjar, avocate au Barreau de Paris. Il a été décidé par les directeurs présents au séminaire des directions du 16 novembre 2022 d'attendre la reconnaissance officielle de la médiation sociale par la loi pour étudier l'opportunité d'aller plus loin dans cette démarche. L'accord est prêt, nous attendons de connaître l'issue de cette reconnaissance.



ENCOURAGER LA PROFESSIONNALISATION DU MÉTIER

Deux projets ont été initiés fin 2022 dans le cadre des enjeux du secteur sur la professionnalisation, déclinés dans les orientations stratégiques du réseau France Médiation :

1. Développer à titre expérimental l'accès au TP (Titre Professionnel) MSADS (Médiateur(trice) Social(e) Accès aux Droits et Services) par la voie de l'apprentissage
2. Créer une certification en médiation sociale de niveau supérieur (niveau 5 ou 6)

Ces orientations ont été réaffirmées par le rapport « Remettre de l'humain dans les territoires » avec les trois propositions suivantes relatives à « Assurer des parcours professionnels dans la médiation sociale » :

- Proposition n°7 : Construire une filière de formation complète et diversifiée du niveau 3 au niveau 6
- Proposition n°8 : Rendre obligatoire pour les personnes sans formation...une formation initiale dans les 6 premiers mois de l'embauche
- Proposition n°9 : Rattacher les futures certifications de la MS au tronc commun de la formation des travailleurs sociaux

Développement de l'accès au titre professionnel MSADS

Au moment d'étudier l'opportunité de développer l'accès au titre professionnel MSADS par la voie de l'apprentissage et il est apparu que :

- Porter un Centre de Formation des Apprentis comporte des obligations réglementaires pour lesquelles France Médiation n'a pas opté : le réseau a privilégié de s'appuyer sur le CFA National de l'AFPA disposant également d'une couverture nationale, déclinable en différents points du territoire selon les besoins.
- FM a repéré des besoins d'adhérents demandeurs pour cette modalité et la certification MSADS dans la région Hauts de France. Et depuis plusieurs années, cette région souhaitait que dans le cadre de son animation régionale, France Médiation accompagne le développement de ce projet. De ce fait, il a été décidé que le « pilote » de ce projet se déroulerait dans le Département du Nord.

Création d'une certification en médiation sociale de niveau supérieur

Le projet de création d'une certification en médiation sociale de niveau supérieur, a été initié avec l'Institut Régional Supérieur du Travail Éducatif et Social de Bourgogne (IRTESS) et l'association Médiation et Prévention Dijon Métropole (MPDM).

L'opportunité de cette création a été travaillée lors du séminaire des directions du 18 octobre à Dijon et les directions présentes ont décliné leurs besoins de compétences. Ces besoins se rattachent aux 4 blocs suivants :

1. Réaliser des interventions de médiation sociale
2. Inscrire les interventions de médiation sociale dans un écosystème d'acteurs
3. Accompagner la mobilisation des publics pour favoriser le lien social face aux évolutions sociétales
4. Concevoir et animer des projets sur le territoire d'intervention

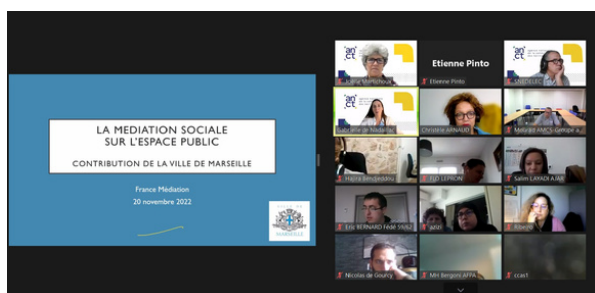
Fin 2022 l'IRTESS, MPDM et France Médiation ont travaillé à la rédaction d'un référentiel de compétences sur la base de ces échanges avec les adhérents et de groupes de travail avec des formateurs en médiation sociale.

En 2023, le projet va se poursuivre avec l'élaboration du référentiel d'évaluation correspondant, la détermination du niveau ainsi que la rédaction d'un référentiel de formation afin de pouvoir proposer fin 2023 un premier groupe de formation à Dijon ou Paris. Puis en 2024, un deuxième groupe pourra être formé et réunir ainsi les conditions d'une demande de création d'une nouvelle certification auprès de France Compétences.



DÉVELOPPER

Mettre en oeuvre un projet de développement proactif et co-construit, à l'écoute des territoires et de ses habitants



Un cycle de webinaires en partenariat avec l'ANCT

Tout au long de l'année 2022, France Médiation a organisé, en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires un cycle de Webinaire visant à présenter la médiation sociale et à aborder les problématiques traitées au quotidien par les médiateurs sociaux sur les territoires. Ainsi, les thématiques suivantes ont été abordées :

- Le cadre déontologique de la médiation sociale
- De "l'aller vers" au "faire avec"
- La médiation sociale dans la gestion des conflits
- La médiation sociale face aux incivilités
- Accompagner le vieillissement de la médiation sociale

L'ensemble de ces webinaires sont disponibles dans l'espace "Replays médiation sociale" de la plateforme "La Grande équipe".

300 acteurs de la médiation sociale réunis à la Préfecture d'Île-de France

Le 14 décembre dernier, une journée régionale relative au dispositif adultes-relais en Ile-de-France a été organisée en partenariat avec la Préfecture de la région et l'association Promévil. Plus de 300 acteurs de la médiation sociale dans la région ont ainsi été réunis pour aborder notamment les enjeux de professionnalisation de recrutement des adultes-relais.



Une journée départementale dans le Val d'Oise

Le 6 décembre, les employeurs de médiateurs sociaux sous convention adultes-relais du Val d'Oise se sont réunis à Sarcelles pour un séminaire organisé en partenariat avec la Préfecture du département.

Au programme de la journée : les actualités de la médiation sociale, la professionnalisation des adultes-relais, le recrutement des adultes-relais.



ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE MÉDIATION SCOLAIRE

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Le Département développe son action en contribuant à la lutte contre toutes formes de violence scolaire. Pour remplir cette mission, la création d'un dispositif de médiation a été décidée. Le projet repose sur le recrutement de 12 médiateurs ; leur rôle sera de mener des actions de prévention et d'intervenir en gestion de conflit au sein ou aux abords des établissements.

En 2021, France Médiation a accompagné la direction de l'Education dans la mise en place opérationnelle du dispositif de médiation sociale en milieu scolaire.

Puis en 2022, l'accompagnement de France Médiation s'est décliné selon deux axes : la formation des médiatrices et médiateurs (modules du cycle certifiant, modules spécifiques et analyse de la pratique) et appui opérationnel auprès de l'équipe du service (modalités de reporting, séquences de travail sur le métier et sur l'activité).



ACCOMPAGNEMENT DANS LE DÉPLOIEMENT D'UN PROJET DE MÉDIATION SOCIALE

VILLE DE SAINTES

En 2021, France Médiation a été sollicitée pour accompagner la réflexion sur le portage juridique le plus pertinent pour un service de médiation sociale.

En 2022, le projet, réunissant l'Agglomération, la ville de Saintes, Keolis et la Semis a avancé. Le lancement de l'association Médiations a eu lieu le 9 décembre. France Médiation a été conviée pour y présenter les enjeux de la médiation sociale.



ETAT DES LIEUX DES BESOINS POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF DE MÉDIATION SOCIALE AU SEIN DU QUARTIER KENNEDY

VILLE DE CREPY EN VALOIS

La Ville réfléchit à la médiation sociale sur un quartier et souhaite positionner ce dispositif en complète adéquation avec les enjeux du territoire, les besoins des publics et les attentes des partenaires. L'objet de la mission visait à évaluer comment la médiation sociale pourrait être une réponse pertinente et complémentaire à l'existant.

Les principaux objectifs ont été les suivants :

- Produire un état des besoins non-couverts en médiation sociale
- Partager les éléments de cadrage de la médiation sociale
- Identifier les contours d'un possible dispositif de médiation sociale en termes d'objectifs et d'opérationnalité.

Cette mission de trois mois a permis de définir les points d'attention et les facteurs de réussite du déploiement d'un dispositif de médiation sociale.



ÉTAT DES LIEUX DES BESOINS CONCERNANT LE DISPOSITIF DE MÉDIATION SOCIALE À SOISSONS

AGGLOMÉRATION DU GRAND SOISSONS

L'agglomération de Soissons porte un service de médiation sociale depuis 2002 ; la collectivité, convaincue de la pertinence de la médiation sociale, se pose la question d'un redéploiement du service en cohérence avec l'évolution des problématiques et les enjeux des territoires.

L'objet de la mission visait à accompagner l'agglomération et la ville de Soissons dans leurs réflexions sur la médiation sociale : ses enjeux, ses réalisations, ses partenariats.

Les principaux objectifs ont été les suivants :

- Identifier les points forts et les points d'attention des dispositifs de médiation sociale existants sur les territoires « QPV »
- Faire émerger les besoins en médiation sociale, notamment en réponse aux problématiques rencontrées par les publics jeunes
- Déterminer les conditions favorables au redéploiement d'une médiation sociale professionnelle, pertinente et efficace.

La mission a permis de faire émerger des axes de réflexion au service de l'optimisation et du développement de la réponse « médiation sociale ».

Durée : 3 mois.



ETAT DES LIEUX DU SERVICE DE MÉDIATION SOCIALE

VILLE DE JEUMONT

Le dispositif de médiation sociale a été mis en place au cours de l'année 2020, il compte 3 médiateurs sociaux rattachés au service de la démocratie participative. L'équipe du service exprime la volonté de renforcer les articulations avec les partenaires.

Les principaux objectifs ont été les suivants :

- Appréhender le fonctionnement global du service de médiation sociale.
- Réaliser une immersion avec les médiateurs sur le terrain et être en démarche d'observation active.
- Échanger avec quelques partenaires sur les apports de la médiation sociale et les modalités de collaboration avec les médiateurs.

Cette mission de deux mois a permis d'identifier des leviers d'action pour accentuer la lisibilité de l'action de médiation sociale et pour renforcer la professionnalisation du dispositif de médiation sociale.

PÉRENNISER

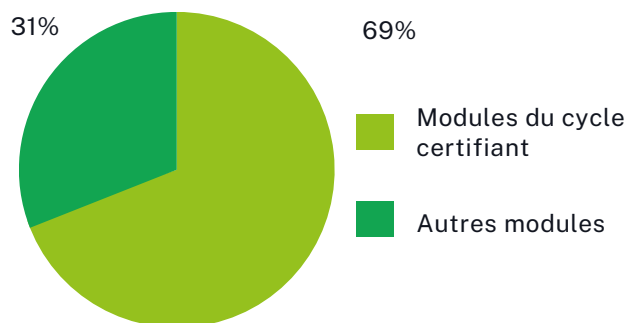
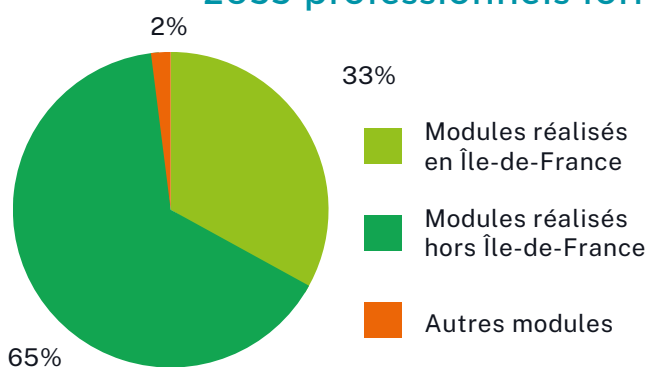
Inscrire la médiation sociale dans la durée

LA FORMATION

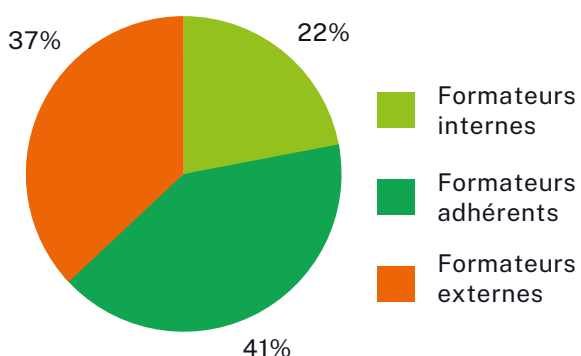
Organisme de formation, France Médiation contribue à la qualification du secteur de la médiation sociale en donnant la possibilité à ses professionnels d'acquérir, d'actualiser et de faire reconnaître leurs compétences.

L'activité "formation" en quelques chiffres

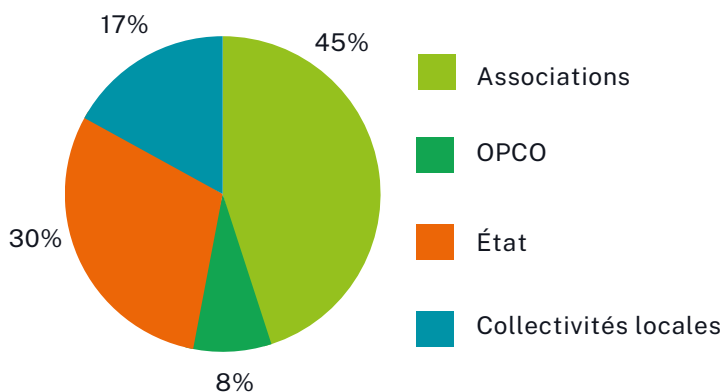
2055 professionnels formés lors de 213 sessions



32 formateurs mobilisés



Près de 400 employeurs ont fait confiance à France Médiation



92% de stagiaires satisfaits

97% des employeurs satisfaits

91% des intervenants satisfaits de leur collaboration avec France Médiation



Retours de stagiaires

« La formation permet d'appréhender les réalités de la médiation sociale, ses enjeux et son intérêt. Elle outille méthodologiquement sur les postures à adopter face à de multiples situations »

« Formatrice au top, à l'écoute et donne des exemples concrets. Les supports sont excellents »

« Contenu clair, explicite et pédagogique. L'intervenant a su créer une cohésion de groupe et rendre le contenu de la formation attractif et dynamique »

Retours d'employeurs

« Qualité des actions de formation, suivi administratif et financier »

« Modules de formations de qualité, support compréhensible par tous, de très bons formateurs qui savent mettre à l'aise. Explications claires et précises »

« Formation réalisée par des professionnels - Bon suivi des stagiaires - Accompagnement en visio si nécessaire »

Retours d'intervenants

« Rien de plus. Le partenariat est très positif »

« Renouveler les temps d'échanges de pratiques avec les formateurs sous différentes formes »

« Plus de temps de collaboration et d'harmonisation avec les formateurs.trices animant les mêmes modules »

NOS ACTIONS DE FORMATION EN 2022

Parcours certifiant « Les fondamentaux de la médiation sociale »

Reconnaissance officielle, montée en compétences, meilleur accès aux financements de la formation continue... : le cycle des six modules « Fondamentaux » propose une solution de formation adaptée aux objectifs des médiateurs sociaux et de leurs employeurs. Ce programme offre l'opportunité de se porter candidat à la certification professionnelle « Réaliser des interventions de médiation sociale » qui atteste officiellement de la maîtrise de compétences techniques propres à la médiation sociale.

94 médiateurs sociaux certifiés en 2022

Un taux de réussite à la certification de 75,8%, + 14% par rapport à 2021, un niveau jamais atteint depuis le lancement du cycle certifiant.

Retours de médiateurs sociaux certifiés

« Ce certificat m'a permis d'améliorer ma posture de médiateur social et d'acquérir les compétences diversifiées pour faire toutes les branches de médiation sociale, je peux évoluer dans ce domaine sans difficulté, mon avenir professionnel dans ce domaine est radieux, j'ai d'énormes débouchés grâce à ce certificat »

« La certification m'a beaucoup aidé dans mon travail et elle peut m'ouvrir des portes, des opportunités dans d'autres postes de travail »

« Le certificat, c'est pour la reconnaissance de mes pairs, crédibiliser mon métier. Apporter des changements à ma situation professionnelle ».



Les modules fondamentaux ouvrant la voie à la certification professionnelle

MS01 : Maîtriser le positionnement & le cadre d'intervention du médiateur social (3 jours)

MS02 : Construire la cartographie des acteurs du territoire pour transmettre l'information et garantir un relais (2 jours)

MS03 : Maîtriser les techniques de communication indispensables en médiation sociale (3 jours)

MS04 : De la confrontation au dialogue : savoir gérer les conflits en temps réel (3 jours)

MS05 : De l'accueil à la recherche d'une solution partagée : comment mettre en place une médiation sociale? (3 jours)

MS 06 : Identifier les problématiques rencontrées pour apporter une réponse par la médiation sociale (3 jours)

*

Les stagiaires ayant suivi le parcours en entier (17 jours au total), sur une période de 24 mois maximum, peuvent présenter l'examen final dans le but d'obtenir la certification professionnelle « Réaliser des interventions de médiation sociale ». Cette dernière est enregistrée au répertoire spécifique France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5879/>

Notre catalogue formation complet :



Plans de professionnalisation à destination des salariés en contrat adultes-relais

France Médiation a été choisie par les services de l'Etat et des collectivités pour assurer en 2022 la formation de médiateurs sociaux embauchés en contrat adultes-relais.

Il y a eu 729 participants pour les modules proposés dans 3 régions : Hauts de France, Centre-Val de Loire, Normandie. Sur la base des besoins des professionnels au niveau local, l'association a déployé son ingénierie pour proposer des dispositifs adaptés :

- Programmation pédagogique
- Montage partenarial et financier
- Coordination administrative et logistique, communication
- Évaluation



Plan « Valeurs de la République et laïcité »

Le Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté (CIEC) du 6 mars 2015 a décidé la mise en place d'un plan national de formation intitulé « Valeurs de la République et laïcité » à destination de l'ensemble des professionnels en contact avec des publics. L'objectif est à la fois de donner des clés pour aider les professionnels à ajuster leur posture et d'apporter des éléments de réponse sur des situations de terrain, selon des logiques de laïcité, de non-discrimination et de dialogue. France Médiation a décliné ce plan auprès de 119 médiateurs sociaux en contrat adultes-relais en Ile-de-France (8 sessions).

Formation sur les phénomènes d'emprise mentale

En lien avec la volonté du gouvernement de former l'ensemble des acteurs de proximité à la prévention de la radicalisation, France Médiation a conçu le module « Quel positionnement du médiateur social face aux discours et comportements radicaux ? ». Adaptée au cadre d'intervention des médiateurs sociaux, cette formation permet une appropriation des notions clés et fournit des outils et des méthodes transférables dans l'activité professionnelle. A la demande des services locaux de l'Etat dans les régions des Hauts-de-France, l'association a déployé 7 sessions auprès de 39 stagiaires.

LES NOUVEAUTÉS 2022

La digitalisation de l'activité formation avec l'implantation de Digiforma



Digiforma est un logiciel qui permet de piloter l'activité en temps réel – de la gestion de la documentation administrative, de la ressource pédagogique, de l'évaluation de l'activité à la proposition d'un espace extranet au sein duquel stagiaire, employeur et formateur peuvent télécharger des documents.

L'année 2022 a été marquée par la découverte de l'outil, par des travaux de transferts ou de conception de documents et par un accompagnement pour l'équipe administrative et les formateurs salariés à l'utilisation de Digiforma.

Prochaines étapes : la signature électronique pour les employeurs et l'accompagnement des formateurs/intervenants externes par des séquences e-learning conçues sur mesure pour accompagner, étape par étape, la prise en main du logiciel Digiforma.

La mise en oeuvre des accompagnements

Depuis février 2022, à l'issue de la formation, lorsque les compétences ne sont pas toutes acquises, France Médiation fait une proposition d'accompagnement pour favoriser la montée en compétences.

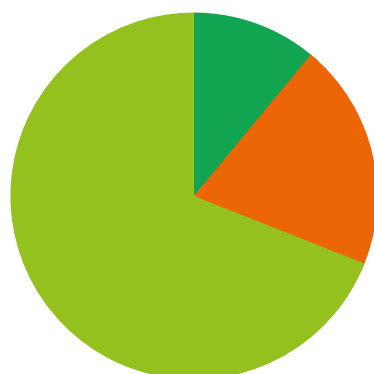
121 propositions d'accompagnement effectuées sur l'année 2022

46% des propositions effectuées ont été acceptées

34 stagiaires accompagnés en 2022

Temps moyen d'une séance : 1 à 2h

Acquisition des compétences à l'issue de la séance



Ont atteint le niveau 2 à l'issue de l'accompagnement

Ont atteint le niveau 3 à l'issue de l'accompagnement

Ont atteint le niveau 4 à l'issue de l'accompagnement



L'ACCOMPAGNEMENT À LA NORME AFNOR

14 ateliers collectifs d'accompagnement

1 cycle complet organisé en distanciel à l'échelle nationale : 5 ateliers « sensibiliser à la norme », « cadrer », « gérer les activités », « gérer les ressources humaines » et « évaluer ».

1 atelier « sensibiliser à la norme » organisé en distanciel dans les Hauts de France.

1 atelier « gérer les activités » dans les Alpes de Haute-Provence

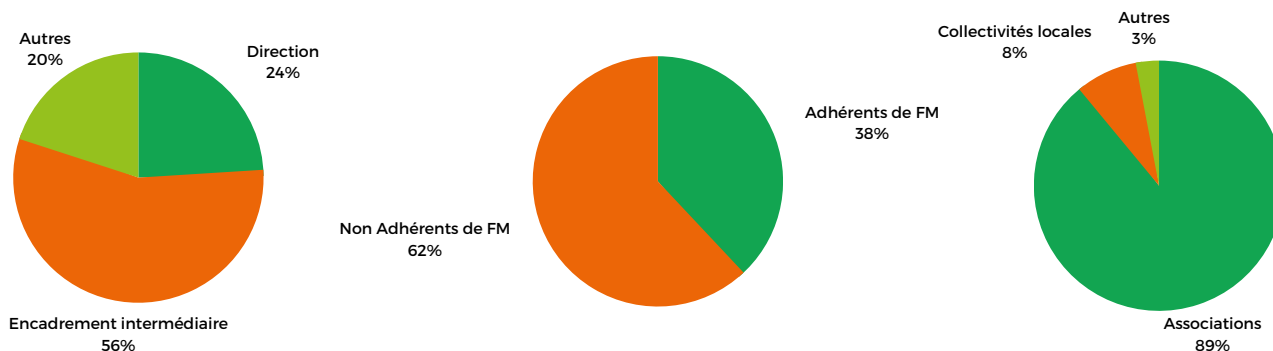
1 atelier « gérer les ressources humaines » dans les Alpes de Haute-Provence

2 ateliers organisés en Guadeloupe : « sensibiliser à la norme » et « cadrer ».

4 ateliers organisés en Guyane : « gérer les ressources humaines » et « évaluer ».



69 participants aux ateliers collectifs, représentant 34 structures



4 accompagnements individuels

Mise en place d'un accompagnement sur mesure, défini en coopération avec la structure. Cet accompagnement s'adapte au besoin, respecte le rythme de la structure, s'organise en présentiel et/ou en distanciel, prend la forme de travail en bureau et/ou de séquences collectives. Les thématiques abordées sont diverses : analyse de l'existant, état des lieux sur les exigences de la norme, démarche de certification, travail sur la documentation « Ressources humaines », sur les modes opératoires, sur le processus d'évaluation



6 audits blancs

6 structures ont sollicité la conduite d'un audit blanc avant l'audit de certification, de surveillance ou de renouvellement.



86% de participants satisfaits



3 nouvelles structures certifiées



100% des structures accompagnées par France Médiation qui ont tenté la certification l'ont obtenue

Quelques verbatims

- « Très bonne explication, échanges très fructueux »
- « Il faut inciter les autres professionnels à participer à ces ateliers, dommage qu'il n'y ait pas plus de monde pour les échanges »
- « Apport dynamique - adapté - mise en réseau »
- « On a beaucoup appris en une seule journée »
- « Peu de participants malheureusement, bons échanges tout de même »
- « Merci pour l'animation de cet atelier. Cela permet de prendre du recul et de ne pas se décourager devant le travail s'inscrivant dans les démarches qualité »

Nos partenaires



UNE ÉQUIPE À L'ÉCOUTE



Un collectif renforcé, désormais engagé dans une démarche qualité...: France Médiation est mobilisée pour accompagner les avancées du secteur de la médiation sociale.

Direction et fonctions supports

Laurent Giraud, directeur

Sandra Léocadie, directrice adjointe opérationnelle

Armelle Querré, assistante de direction

Florance Kouam, chargée de gestion administrative et comptable

Thérèse Bouvier, cheffe de projet développement formation

Etienne Pinto, responsable communication

Justine Mallier, chargée de communication

Pôle Formation

Caroline Buisine, coordinatrice pédagogique

Sandrine Baud, coordinatrice administrative des activités de formation

Rosa Hamdane, assistante Formation

Stève Wilifrid MOUNGUENGUI, formateur

Pôle Ingénierie & développement métier

Fikri Ali Mohamed, chargé de mission nationale

Justine Gouala, chargée de mission régionale Hauts-de-France pour l'Aisne, l'Oise et la Somme

Aurélié Miroir, chargée de mission régionale Hauts-de-France pour le Nord et Pas-de-calais

Pierre Mennevret, chargé de développement projets

Hiba Alla, coordinatrice administrative projets

Jonathan Joseph, chargé d'études et de projets



FRANCEMÉDIATION
Les acteurs de la médiation sociale

www.francemediation.fr

Une question un projet ? Contactez-nous !

4 place de la République
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE
01 55 03 00 85
infos@francemediation.fr

Service Formation
01 83 97 97 78
service.formation@francemediation.fr